

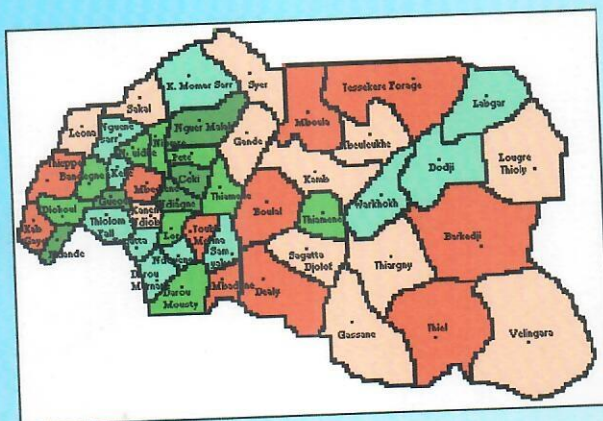
3323

REPUBLIQUE DU SENEGAL

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



Immeuble EPI, 1er étage. Rue 1 X Boulevard du Sud.
Tél. : 865 22 56 - BP : 16324 Dakar



Abe niget

STRATEGIE D'IMPLANTATION DU PROJET DANS LA REGION DE LOUGA

Antenne Régionale de Louga

Mai 2002

SOMMAIRE

	Page
INTRODUCTION.....	5
A - PRESENTATION.....	7
1- DONNEES GEOCLIMATIQUES.....	8
1.1 Le Climat.....	8
1.2 La Végétation.....	8
1.3 Les Sols.....	12
1.4 L'Hydrographie.....	13
1.5 Les Réserves minières.....	14
2- DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES.....	15
2.1 La Population.....	15
2.2 La Répartition Ethnique.....	16
3- BREF APERCU SUR LES SECTEURS D'ACTIVITES.....	19
3.1 L'Agriculture.....	19
3.2 L'Elevage.....	20
3.3 La pêche.....	24
3.4 L'Artisanat.....	25
3.5 L'Industrie.....	25
3.6 Le Commerce.....	26
3.7 L'Environnement.....	26
3.8 La Santé.....	29
3.9 L'Education.....	35
3.10 Le Tourisme.....	39
3.11 Les Structures de Financement Décentralisé.....	40
4 - PRINCIPAUX PROJETS ET PROGRAMMES DE LA REGION.....	41
5 - SYNTHESE DES PROGRAMMES ENVISAGES LES 3 PROCHAINES ANNEES.....	46
B - PROPOSITION DE STRATEGIE D'IMPLANTATION.....	47
1- ANALYSE DES INFORMATIONS COLLECTEES.....	47
1.1 Les zones de pauvreté.....	48
1.2 Les zones de forte concentration des intervenants.....	51
1.3 Les zones vierges à explorer par l'AFDS.....	53
1.4 Les zones de Démarrage du projet.....	54

1.5 Les relation de partenariat possible.....	59
---	----

2 - PROPOSITION DE STRATEGIE D4IMPLANTATION.....	60
--	----

2.1 La mise en place de bureaux fonctionnels.....	60
---	----

2.2 Le recrutement du personnel d'appui local.....	60
--	----

2.3 Les visites de prise de contact.....	60
--	----

2.4 L'Atelier de Lancement Régional.....	60
--	----

2.5 Les séances d'information et de sensibilisation.....	61
--	----

2.6 Le Processus de soumission des MP et SP.....	62
--	----

2.7 Le suivi-évaluation de l'ARFS.....	63
--	----

CONCLUSION.....	66
-----------------	----

ANNEXES.....	67
--------------	----

ANNEXE 1 : Cartographie de la pauvreté au Sénégal

ANNEXE 2 : Liste des Communautés Rurales Pauvres Dans La Région De Louga

ANNEXE 3 : Caractéristiques des villages pauvres des communautés rurales de la
région de Louga (avec au plus 2 infrastructures / 5)

ANNEXE 4 : Liste des villages ciblés pour l'EPP dans la Région de Louga

ANNEXE 5 : Liste des villages ciblés pour les EPB dans la Région de Louga

ANNEXE 6 : C.R d'intervention du Fonds de Développement Social durant la phase 1

LISTES DES ABREVIATIONS ET SIGLES

A.C.E.P.	Alliance du Crédit et de l'Epargne pour la Production
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANAF	Association Nationale pour l'Alphabétisation, la Formation des Adultes
ANCAR	Agence Nationale de Conseil et d'Appui aux Ruraux
ARD	Agence Régionale de Développement
ARFS	Antenne Régionale du Fonds de développement Social
ASADE	Association Sénégalaise d'Appui au Développement
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASBEF	Association Sénégalaise pour le Bien – Etre Familial
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
CAF	Comité d'Animation de Sensibilisation et de Formation
CDEPS	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CERP	Centre d'Expansion Rurale Polyvalent
CL	Collectivité Locale
CNCR	Cadre National de Concertation des Ruraux
CR	Communauté Rurale
CGMP	Comité de Gestion des Micro-Projets
CGSP	Comité de Gestion des Sous-Projets
CTE	Comité Technique d'Evaluation
DEV – CR	Développement des Communautés Rurales
DPS	Direction de la Prévision et des Statistiques
FAD	Fonds Africain de Développement
FAFS	Fédération des Associations féminines du Sénégal
FAPAL	Fédération des Association Paysannes de Louga
FDEA	Femmes pour le Développement de l'Entreprise en Afrique
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
MFR	Maison Familiale Rurale
ONG	Organisation Non Gouvernementale

PAC	Projet d'Appui aux Communes
PADMIR	
PADV	Projet d'Aménagement de Développement Villageois
PAEP	Projet d'Appui à l'Entreprenariat Paysan
PAIS	Projet d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PAPF	Projet d'Alphabétisation Priorité Femmes
PAPEL	Projet d'Appui et de Promotion de l'Elevage
PLD	Plan Local de Développement
PMIA	Projet de Modernisation et d'Intensification de l'Agriculture
PNC	Programme de Nutrition Communautaire
PNIR	Programme d'Infrastructure Rurale
PRAE	Programme Régional d'Action pour l'Environnement
PRDI	Plan Régional de Développement Intégré
RADI	Réseau Africain pour le Développement Intégré

INTRODUCTION

Le Projet Fonds de Développement Social (FDS) est un projet conçu par le gouvernement du Sénégal dans le cadre de son programme de lutte contre la pauvreté. Il est financé par la Banque Mondiale et l'Etat du Sénégal et exécuté par l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS).

Le projet est étalé sur une période de dix (10) ans découpée en trois (3) phases :

- une 1^{ère} phase d'une durée de trois (3) ans (2001 – 2004) durant laquelle, le projet sera présent dans les régions de Kolda, Fatick, Kaolack, Louga et Dakar ;
- une 2^e phase de trois (3) ans également qui verra l'extension de la zone d'intervention du projet à l'ensemble des régions du Sénégal ;
- une 3^e phase de quatre (4) ans.

Le projet vise les objectifs suivants :

- améliorer les conditions de vie des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables par la promotion et le financement d'activités génératrices de revenus et d'emplois ;
- faciliter l'accès des couches sociales démunies aux services sociaux de base et aux équipements et infrastructures communautaires ;
- renforcer les capacités des communautés de base dans la planification participative, la priorisation des besoins et l'exécution de leurs activités ;
- renforcer les capacités de l'administration dans l'analyse et le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté.

Le projet est subdivisé en quatre (4) composantes :

- **La composante 1** : amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base ;
- **La composante 2** : accès aux services de micro – finance ;
- **La composante 3** : renforcement des capacités des groupes vulnérables ;
- **La composante 4** : suivi et analyse des conditions de vie des ménages.

Pour la première phase d'exécution (comme indiqué ci-haut), le projet intervient dans les 5 régions de Kaolack, Fatick, Kolda, Louga et adoptera une démarche progressive à l'intérieur de chaque région.

Les cibles du projet sont constituées des communautés pauvres et des groupes vulnérables au sein de ces communautés choisis sur la base de critères préétablis.

Le présent document intitulé « Stratégie d'implantation de l'AFDS dans la région de Louga » retrace, dans ses grandes lignes, le processus d'implantation du projet dans les trois (3) départements de la région, à savoir Linguère, Kébémér et Louga.

Il a été conçu et élaboré par l'équipe de l'Antenne Régionale du Fonds de Développement Social (ARFS) de Louga, coordonnée de Madame Awa Wade SOW Coordonnateur de l'antenne Régionale.

L'objectif majeur visé à travers l'élaboration du présent document de stratégie est de permettre au projet de s'implanter effectivement dans la région, d'être visible et opérationnel, de définir les approches méthodologiques de manière à créer les conditions favorables à un accès des bénéficiaires potentiels aux services offerts .

Le document s'articule autour des axes suivants :

- une présentation générale de la région de Louga à travers les données géo-climatiques, socio-démographiques et économiques ;
- une appréciation d'ensemble sous forme de matrice des différents intervenants avec leurs domaines et zones d'intervention, la période de mise en œuvre de leurs projets, leurs sources et montants de financement ;
- une synthèse des programmes et projets pour la période 2002-2004 ;
- une analyse critique des informations recueillies ;
- une proposition de stratégie d'implantation du projet dans la région de Louga pour la première phase.

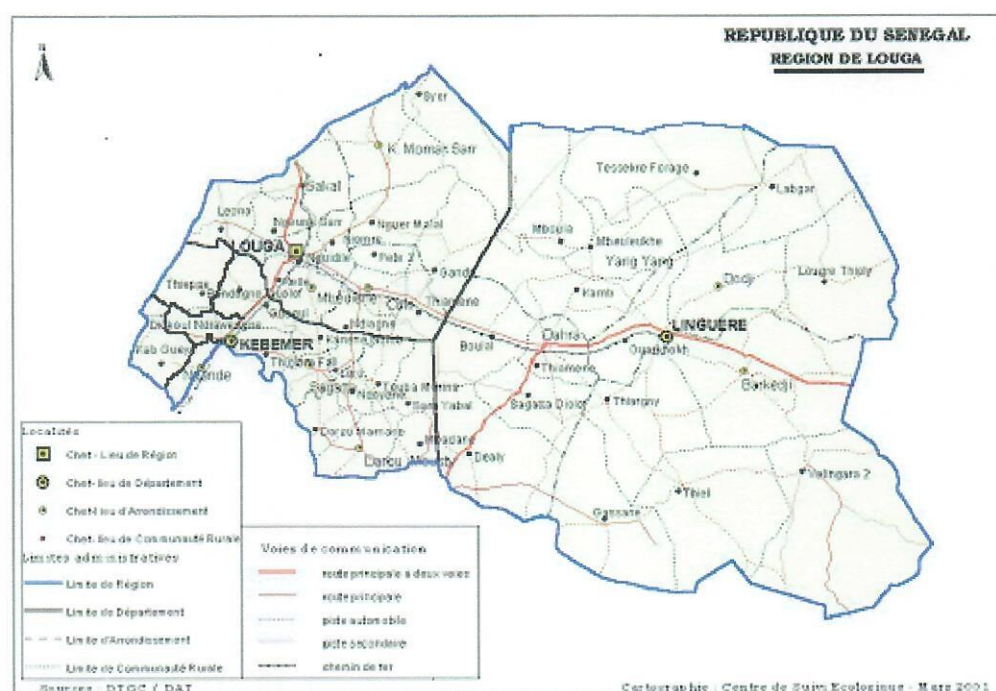
A - PRESENTATION DE LA REGION

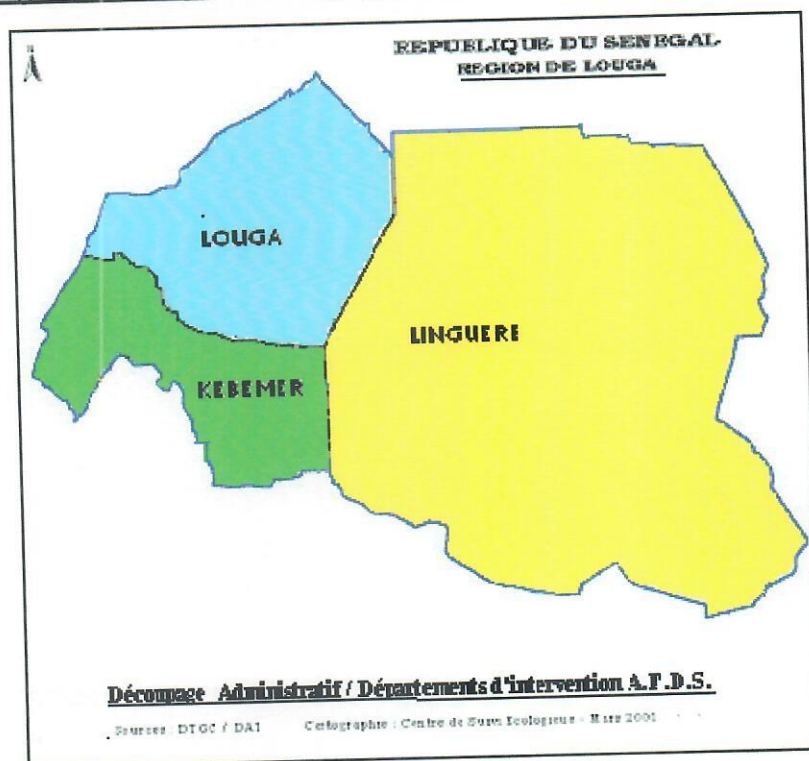
La Région de Louga a été créée en 1976, suite à la partition de celle de Diourbel. Elle couvre une superficie de 29 188 km², soit 15% du territoire national.

Située au Nord du pays, elle est limitée à l'Ouest par une façade maritime (Océan Atlantique) d'environ 50 km, au Nord et à l'Est par la région de Saint-Louis et au Sud par les régions de Thiès, Diourbel, Fatick, Kaolack et Tambacounda.

Depuis l'érection de l'agglomération de Dahra en commune, la région de Louga compte trois (3) départements, 11 arrondissements, 4 communes, 48 communautés rurales et environ 2632 villages pour une population totale estimée à 559 268 habitants.

Région de Louga : Carte administrative



Région de Louga : Découpage administratif par Département**1 - DONNEES GEO-CLIMATIQUES****1.1 Le Climat**

Le climat est de type soudano-sahélien continental, chaud et sec avec une saison pluvieuse de trois (3) mois dont les précipitations très irrégulières dépassent rarement 300 mm.

On y distingue trois zones naturelles :

- la zone sylvo pastorale ;
- la zone arachidière ;
- la zone des Niayes le long de la côte.

Les principaux vents balayant la région sont :

- **Les alizés maritimes** qui soufflent d'Octobre à Juin et dont l'influence est d'autant plus sensible à mesure que l'on s'approche de la côte ;
- **L'Harmattan**, vent chaud et sec, actif de janvier à mai et qui provoque parfois de véritables tempêtes de sable ;
- **La mousson**, responsable des précipitations souffle sur la région de juillet à octobre.

1.2 La Végétation

Le domaine forestier classé de la région est composé de 20 massifs classés couvrant une superficie de 13 774 km².

Ces formations forestières évoluent du Nord au Sud en fonction du gradient pluviométrique. Elles vont des steppes arbustives et arborées du domaine sahélien aux savanes arbustives et

arborées du domaine sahélo-soudanien avec des strates généralement dégradées qui se composent comme suit :

- une strate herbacée dominée par des plantes annuelles à cycle court telles que *Zornia Glochidiata*, *Cenchrus Biflorus*, *Andropogon Gayanus*, ...etc.;
- une strate arbustive à dominance de *Combrétacées* et de *Guiera senegalensis* ;
- une strate arborée composée essentiellement du genre *Acacia* (*Acacia albida*, *Acacia radiana*, *Acacia senegal*) de peuplements assez homogènes de *Balanites*, de *Sclérocarya birea* (*Ber*) et de *Pterocarpus lucens*.

1.2.1 Les principaux écosystèmes

Le tableau 1 renseigne sur les principaux écosystèmes de la région et leur flore.

Tableau 1 : Les principaux écosystème de la région de Louga

Ecosystème	Localisation	Flore
Ecosystèmes arides et semi-arides	Au nord	Flore surtout constituée d'épineux (<i>Acacia</i> , <i>Balanites</i> , <i>Ziziphus</i>) et de Graminées (<i>Aristida</i> , <i>Cenchrus</i> , etc...);
Ecosystèmes fluviaux et lacustres	Fleuve Sénégal, Ferlo	Présence de hydrophytes comme <i>Pistia</i>
Ecosystèmes côtiers	Niayes	Dépressions interdunaires (« Niayes ») abritant des espèces à affinités subguinéenne (10%) comme <i>Detarium senegalense</i> , <i>Kigelia africana</i> , <i>Antiaris africana</i> , <i>malacantha aulnifolia</i> , et soudanienne (12%) <i>Parkia biglobosa</i> , <i>Prosopis africana</i> .

Source : MEPN, Monographie Nationale sur la Biodiversité au Sénégal, 1998

Les types de végétation par zone éco-éographique

Les types de végétation inégalement répartis dans la région, sont principalement constitués comme suit par zone éco-géo-graphique

Tableau 2 : Types de végétation par zone écogéographique dans la Région de Louga

Zones écogéographiques	Principaux types de formations végétales
Zone sylvopastorale	Steppes arbustive, Savane arbustive
Bassin arachidier	Parc arboré, steppe arbustive
Niayes	Palmeraie à <i>Elaeis guineensis</i> , savane arbustive

Sources : Giffard P.L. (1974), MEPN Monographie Nationale sur la Biodiversité (1998), PAFS (1993), BA & all (1997)

1.2.2 Les forêts classées

Les régions de St louis et de Louga présentent les taux de classement les plus élevés : La situation du domaine classé dans la région de Louga se présente comme suit :

Tableau 3 : Situation du domaine classé de la Région de Louga (ha)

Superficie	Forêts classées		Taux de classement
	Nombre	Superficie	
2 918 800	19	1 216 688	41,7%

Source : Rapports annuels DEFCCS-1996/97

1.2.3 Les réserves

Les réserves et les parcs nationaux jouent un rôle très important dans la conservation de la végétation, de la flore et de la faune. Les aires protégées de la région de Louga concerne essentiellement la réserve de faune du ferlo Nord (RFFN).

Tableau 4: les caractéristiques de la réserve de faune du ferlo nord

Reserve	Principaux biotopes et types de végétation	Composition floristique des principaux types de végétation	Particularités et Importance de la biodiversité du site
Réserve de faune du ferlo Nord (RFFN)	- Steppes et savanes arbustives sahéliennes à <i>Acacia</i>	La savane arbustive est un des principaux types de végétation de cette réserve où <i>Pterocarpus luscens</i> , <i>Combretum pluinsum</i> , <i>acaciaspp</i> , <i>Bombax costatum</i> , <i>Balanites aegyptiaca</i> et <i>Boscia</i> sont bien représentées.	Populations résiduelles de <i>Gazella rufifrons</i> et <i>Gazella dorcas</i> . Outre la tortue <i>geochelona</i> , plus de 180 espèces d'oiseaux dont l'autruche (<i>Struthio camelus</i>), le calao terrestre (<i>Bucorvus abyssinicus</i>), la grande outarde arabe (<i>Otis arabs</i>), ainsi que de nombreux rapaces et oiseaux chanteurs migrants paléarctiques (plus de 40 espèces, dont <i>Circae gallicus</i> , <i>Circus pygargus</i> , etc)

Source : IRD

1.2.4 Les productions de bois de chauffe

L'augmentation de la population des villes à cause de la sécheresse a eu comme conséquence un accroissement de la consommation en bois. Les tableaux 5 et 6 présentent la situation de la production contrôlée de charbon de bois dans la région de.

Tableau 5 : Production contrôlée de charbon de bois (en quintaux)

Année	Région Louga	Total	Pourcentage
1983	41 230	970 159	4,24%
1984	27 220	1 059 086	2,57%
1985	3 200	1 134 161	0,28%
1986	30 275	1 258 507	2,40%
1987	19 020	1 105 834	1,72%
1988	13 450	1 073 575	1,25%

Année	Région Louga	Total	Pourcentage
1989	15 992	1 508 182	1,06%
1990	8 308	1 157 041	0,72%
1991	14 615	1 318 058	1,10%
1992	-	-	-
1993	17 424	854 546	2,03%
1994	-	620 191	-
1995	-	699 709	-
1996	200	914 567	0%
1997	8	629 098	0%
Moyenne	15 912	1 021 622	1,55%
Maxi	41 230	1 508 182	2,73%
Mini	8	620 191	0%

Source : Rapports annuels DEFCCS

Tableau 6: Exploitation contrôlée du bois de chauffe de 1983 à 1997, Louga

Année	Région de Kaolack	Total	Pourcentage
1983	10 400	87 501	11,88%
1984	6 275	62 108	10,10%
1985	30	88 695	0%
1986	6 621	81 985	08,07%
1987	6 109	70 749	08,63%
1988	6 547	61 863	10,58%
1989	3 674	54 281	06,76%
1990	6 747	71 663	09,41%
1991	12 170	53 681	22,67%
1993	16 058	65 836	24,39%
1995	33	130 081	0%
1996	57	152 147	0%
1997	124	143 967	0%
Moyenne	5 757	89 240	06,45%
Maxi	16 058	152 148	10,55%
Mini	30	54 281	0%

Source : Rapports annuels DEFC

1.3 Les Sols

1.3.2 Les types de sols

Trois types de sols couvrent l'espace régional de Louga :

- **les sols ferrugineux tropicaux** peu lessivés ou sols « dior ». Cette unité assez dégradée en surface par suite d'une exploitation arachidière très accentuée est fortement soumise à l'érosion éolienne.
- **les sols bruns et brun-rouges** de type calcaire dont la structure permet une plus grande capacité de rétention d'eau, ce qui les rend aptes à la culture irriguée ;
- **les affleurements latéritiques** qui couvrent la partie Est, Sud-Est et par endroit, le Centre du Ferlo et qui sont inaptes à la culture.

1.3.2 Typologie des sols par zone agro-écologique

Tableau 7 : les différents types de sols par zone agro-écologique

Zone agroécologique	Type de sols	Mode d'occupation	Problèmes
Zone sylvopastorale	1. Sols ferrugineux tropicaux faiblement évolués (à sable silicieux) 2. Sols ferrugineux tropicaux peu lessivés (sablo-argileux ou à concrétisation ferrugineuse) 3. Sols bruns subarides 4. Sols bruns rouges subarides	Parcours ; Arachide parfois Parcours ; arachide Mil Niébé	Baisse pluviométrie Erosion éolienne Disparition du couvert végétal Très faible aptitude agricole (appauvrissement rapide des sols sous culture) Feux de brousse Surexploitation des pâturages Insuffisance des eaux de surface
Bassin arachidier nord	1. Sols ferrugineux tropicaux peu lessivés (ou sols Dior) très sableux (plus de 95% de sables) donc souvent très dégradés 2. Sols bruns subarides (ou sols deck) intergrades hydromorphes présentant un déficit du drainage	Très favorables à la culture de l'arachide (mais aptitude souvent limitée par leur appauvrissement et le déficit pluviométrique) Terrains de parcours en saison sèche et culture du sorgho en saison des pluies	Erosion éolienne Disparition de la jachère Baisse pluviométrie Pauvreté des sols Surexploitation et dégradation des pâturages
Niayes	<i>Sols hydromorphes moyennement organique à gley</i> Sols litomorphes (argiles noires pauvres en matières organiques) <i>Sols minéraux bruts</i> <i>Sols peu évolués</i>	<i>Maraîchage</i> <i>Sorgho</i> <i>Reboisement</i> <i>Reboisement</i>	<i>Salinisation et acidification</i> Baisse nappe phréatique <i>Ensablement des cuvettes</i> <i>Pression démographique</i>

Source : Annuaire sur l'environnement et les ressources naturelles du Sénégal/CSE ; novembre 2000

1.1.3 L'occupation des sols par zone écologique

L'occupation des sols au Sénégal est caractérisée par une disparité des superficies entre zone éco-géographiques. Au niveau de la région de Louga, l'occupation des sols par zone éco-géographiques se présente comme suit (x 1 000 ha) :

Tableau 8 : Occupation des sols par zone écologique

	Bassin arachidier	Zone sylvo- pastorale	Niayes	National
Terres arables (19%)	2 168.7	150.0	36.2	3 804.9
Proportion du total national des terres arables	57%	4%	1%	100%
Forêts, savanes et parcours classées (32%)	760.8	2 039.5	89.3	6 324.6
Zones non classées et terres non cultivables (49%)	1 313.2	1 888.1	154.7	9 542.5
Ensembles (100%)	4 242.7	4 077.6	280.2	19 672.0

Source : Plan Céréalière, DEL/L Berger et al, in Plan d'Action Foncier, 1996

L'aptitude des sols pour l'agriculture est de plus en plus réduite en raison de diverses contraintes, notamment l'érosion hydrique, des pratiques de gestion inadaptées (monoculture, abandon de la jachère, absence ou faible utilisation des intrants...), la perte de fertilité des sols et le déficit pluviométrique. Cet état de fait explique la nécessité d'intensifier les mesures de restauration des sols, d'orienter les spéculations agricoles selon l'aptitude des sols, de consacrer à l'élevage les terres de parcours inaptées à l'agriculture et de maintenir les terres sensibles à l'érosion hydrique (pentes supérieures à 3%) constamment couvertes par une végétation ou d'y pratiquer des techniques agroforestières appropriées (cultures en courbes de niveau, cultures en couloirs, etc.) .

1.4 L'hydrographie

La région de Louga est très peu arrosée. En effet, le **lac de Guiers** d'une superficie de 17 000 ha en étiage et 30 000 ha en période de crue et la **basse vallée du Ferlo** récemment remise en eau sur une distance d'environ 120 km, constituent les seuls cours d'eaux pérennes.

La région possède, cependant, plusieurs nappes souterraines de profondeur et de qualité variables. Il faut noter, toutefois, que ces nappes sont en général profondes et l'extraction de l'eau est par conséquent coûteuse.

Les différentes nappes souterraines sont :

- le Maestrichien situé entre 100 m et 450 m de profondeur ;
- l'Eocène inférieur dont la profondeur est variable d'Ouest en Est. De 200 m à Léona, elle se situe à 500 m à Linguère.
- le continental terminal qui est la plus exploitée des nappes en raison de sa faible profondeur et de son débit relativement correct.

1.4.1 Situation des ressources hydrauliques dans la région

La situation des ressources en hydrauliques dans la région est caractérisée par un nombre important de forages visant principalement la satisfaction des besoins en eau des populations et du cheptel. Les tableaux 9 et 10 donnent la situation des forages dans la région.

Tableau 9 : Répartition des forages dans la Région de Louga

Département	DEM	World Vision	Caritas	Total
Kébemer	37	156	-	193
Linguère	80	20	-	100
Louga	40	56	-	96
Total	157	232	-	389

Source : rapport annuel d'activités 2000 ; Direction de l'Exploitation et de la Maintenance : Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Parmi ces forages 118 sont des forages pastoraux (en 1997) ;

Tableau 10 : Chiffres significatifs des forages ruraux

Désignation	Louga	National
Superficie (km2)	29 200	197 115
Population totale	634 000	6 858 000
Population rurale	513 000	5 319 000
Population (%)	81	78
Population desservie	174 000	1 757 600
Taux de desserte (%)	34	
Forages motorisés (DEM)	157	886
Pompes manuelles	360	1 500
Nbre d'hbts/pt d'eau	4 038	7 740
Débit moyen d'exploitation	30	24
Temps pompage(h/j)	8	5
Production (m3/j)	44 880	160 558
Besoins (m3)	38 475	305 828
Taux de couverture (%)	117	52

Source : rapport annuel d'activités 2000 ; Direction de l'Exploitation et de la Maintenance : Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Les problèmes rencontrés au niveau de ces forages sont :

- la vétusté des infrastructures dont certains sont à l'arrêt
- le manque d'équipement
- l'épuisement de la nappe

1.5 Les Réserves minières

La région recèle des potentialités minières inexploitées:

- **Les sables dunaires** au centre comme à l'ouest. Ils couvrent d'importantes superficies et présentent des qualités appréciables pour la verroterie.Traités industriellement, ils pourraient

servir à la fabrication du verre foncé ou entrer dans la production céramique. Leur faible teneur en minéraux faciliterait leur transformation en produits finis et semi-finis.

- **Les tourbes** localisées dans la zone des Niayes, où le bois de chauffe et les sols fertiles sont des éléments rares. Les tourbes bien exploitées peuvent être une alternative à la crise énergétique et un facteur de fertilisation des sols pauvres.

- **L'argile céramique de Yang-Yang** qui est une matière utile à la briqueterie ou à la tuilerie. Les indices de lignite explorés dans la zone de Linguère et de Sagatta et le calcaire présent sous forme d'affleurement dans la vallée fossile de Keur Momar Sarr à Kothiéba pourraient ultérieurement entrer dans la redynamisation du tissu artisanal ou industriel de la région.

2 - DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

2.1 La Population

La population de la région de Louga est estimée, en l'an 2001, à 559 268 habitants, soit 5 % de la population du pays (*source : DPS, Population estimée du Sénégal concentre en 2001*)

La densité moyenne est de 20 habitants au km². La population rurale représente 80% de l'effectif total.

Cette population est inégalement répartie à travers les trois (3) départements :

- **Louga** avec 19,5% de la superficie régionale 38% de la population totale ;
- **Linguère** 67,5% de la superficie de la région pour seulement 34% de la population ;
- **Kébémér** 28% de la population, pour une superficie de 3% du total régional.

Cette population est essentiellement composée de jeunes de moins de 18 ans (environ 54,27% de la population totale).

On note une forte émigration des jeunes hommes vers les centres urbains et surtout vers l'étranger. Dans la zone sylvo pastorale, la transhumance des populations est le phénomène majeur constaté.

Tableau 11 : Matrice des migrations et soldes migratoires des 15 ans et plus à Louga sur la période 1988/1992

Origine	Destination						
	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	St-Louis	Tamba	Kaolack	Thiès
Louga	15 323	146	21 033	2 901	485	3 039	4 424

Source: Enquête sur les migrations et l'urbanisation au Sénégal (EMUS), 1992/93, CERPOD/DPS, 1998

2.1.1 Caractéristiques des femmes de la région

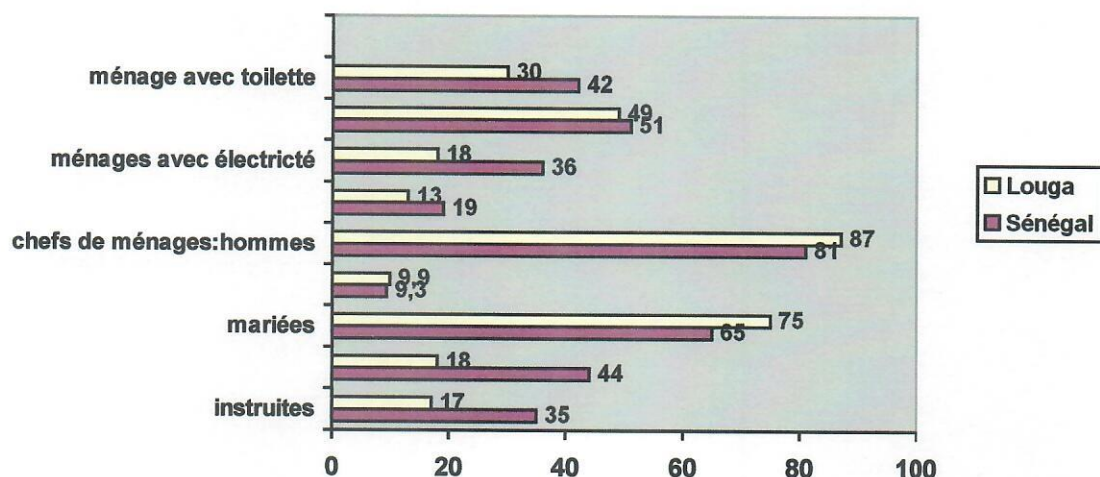
Les résultats de l'ESIS révèlent que seulement 18% des femmes de la région de Louga vivent dans les centres urbains ; ce taux est inférieur à son taux d'urbanisation estimé en 1999 (21,9 %). Prés de deux femmes sur dix (17 %) ont un niveau d'instruction supérieur ou égal au primaire, contre une moyenne nationale de 35 %.

La taille des ménages (9,9 personnes) est l'une des plus importantes du pays. La taille moyenne pour l'ensemble du pays est de 9,3 personnes. Les ménages lougatois sont à 13 %

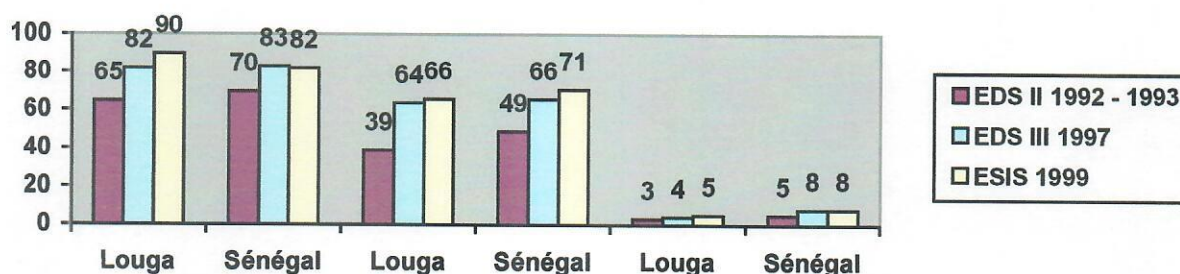
dirigés par des femmes. La proportion de femmes chefs de ménage observée à Louga est inférieure à celle observée au niveau national (19 %).

A Louga, près de deux ménages sur 10 (18 %) , contre 36 % pour l'ensemble du pays, disposent de l'électricité. L'eau courante est relativement répandue dans la région de Louga où 49 % des ménages en disposent ; au plan national, cette proportion est de 51 %. Enfin, trois ménages sur dix (30 %), disposent de toilettes adéquates dans leur logement, c'est à dire qu'ils ont des installations avec chasses d'eau , personnelles ou communes, ou des latrines.

Graphique 1: Caractéristiques des ménages et des femmes de la région de Louga



Graphique 2 : Connaissance et utilisation de la contraception moderne des femmes mariées de 15 - 49 ans) , EDS - II, EDS - III et ESIS 1999



2.2 La Répartition Ethnique

La population de la région de Louga ouga renferme plusieurs composantes ethniques vivant en bonne harmonie.

Cette population est ainsi répartie :

- Wolof : 69,8%
- Peulh : 25,3 %
- Sérères : 1,7 %
- Autres : 3,1 %

(Source : STRAT de Louga – décembre 1993)

Tableau 12 : Répartition de la population par département, arrondissement, communauté rurale et âge

UNITE ADMINISTRATIVE	POPULATION TOTALE	POPULATION AGEE DE + 18 ANS
REGION DE LOUGA	559 268	255 749
Département de Kébémér	152 185	69 593
Commune de Kébémér	15 248	6 972
Arrondissement. de Darou Mousty	51 133	23 383
CR de Darou Marnane	9 750	4 458
CR de Darou Mousty	18 845	8 618
CR de Darou Mbadiane	7 841	3 585
CR de Darou Ndoyenne	4 927	2 253
CR de Darou Sam Yabal	4 699	2 148
CR de Darou Touba Merina	5 071	2 319
Arrondissement de Ndande	43 432	19 861
CR de Bandegue Ouolof	8 471	3 873
CR de Diokoul Diawrigne	8 535	3 903
CR de Cab Gaye	6 490	2 968
CR de Ndande	12 682	5 799
CR de Cab Thieppe	7 254	3 317
Arrondissement de Sagatta	42 371	19 376
CR de Guéoul	8 137	3 721
CR de Kanene Ndiop	5 770	2 638
CR de Loro	5 550	2 538
CR de Sagatta	9 563	4 373
CR de Thiolom Fall	13 351	6 105
Département de Linguère	191 072	87 376
Commune de Dahra	15 322	7007
Commune de Linguere	11 405	5 215
Arrondissement de Barkédji	55 733	25 487
CR de Barkédji	13 338	6 100
CR de Gassane	17 281	7 903
CR de Thiargny	7 815	3 574
CR de Thiel	8 188	3 744
CR de Vélingara	9 111	4 166
Arrondissement de Sagatta Djolof	53 324	24 385
CR de Boulal	8 914	4 076
CR de Dahra	16 425	7 511
CR de Déali	15 483	7 081
CR de Sagatta	12 502	5 717
Arrondissement de Dodji	28 249	12 918
CR de Dodji	7 064	3 230
CR de Labgar	4 505	2 060
CR de Lougre Thioly	3 555	1 625
CR de Ouarkhokhe	13 125	6 002
Arrondissement de Yang yang	27 038	12 365
CR de Kamb	10 866	4 969
CR de Mbeuleukhe	5 328	2 436
CR de Mboula	6 665	3 048
CR de Tessekre Forage	4 179	1 911
Département de Louga	216 011	98 780
Commune de Louga	86 663	39 631
Arrondissement de Coki	32 780	14 990
CR de Coki	10 935	5 001
CR de Ndiagne	9 633	4 405
CR de Pete Ouarack	2 599	1 188

UNITE ADMINISTRATIVE	POPULATION TOTALE	POPULATION AGEE DE + 18 ANS
CR de Thiamene	9 613	4 395
Arrondissement de Keur Momar Sarr	30 637	14 010
CR de Gande	3 340	1 528
CR de Keur Momar Sarr	12 097	5 532
CR de Nguer Malal	11 928	5 454
CR de Syer	3 272	1 497
Arrondissement de Mbediene	33 878	15 492
CR de Kele Gueye	5 975	2 733
CR de Mbédiene	8 100	3 704
CR de Nguidile	10 724	4 904
CR de Niomre Lo	9 079	4 152
Arrondissement de Sakal	32 055	14 659
CR de Léona	12 168	5 565
CR de Nguene Sarr	6 691	3 060
CR de Sakal	13 196	6 034

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique (février 2001)

Il faut signifier que les communautés rurales de Lougre Thiolly et Vélingara sont passées dans le département de Ranérou dans la Région de Matam nouvellement créée

Tableau 13 : Taux de croissance moyen annuel des communes

Communes	1961	1976	1988	1961/76	1976/88
Dahra	2 441	10 708	11 150	10,36%	0,34%
Kébémér	3 500	6 769	8 120	4,50%	1,53%
Linguère	2 800	7 776	9 824	7,05%	1,97%
Louga	16 280	33 579	52 057	4,94%	3,72%

3- BREF APERÇU SUR LES SECTEURS D'ACTIVITES

3.1 L'agriculture

Le sous secteur de l'agriculture occupe plus de 70% de la population régionale mais ses performances sont rendues aléatoires en raison des facteurs négatifs suivants :

- l'instabilité climatique caractérisée par une pluviométrie en dents de scie avec une moyenne de 300 mm et des extrêmes de 500 mm en 1989/90 et 240 mm en 1992/93 ;
- l'appauvrissement des sols fortement dégradés ;
- le manque de matériels agricoles et d'intrants.

Cette situation a des répercussions sur :

- le niveau de la production caractérisé par une grande variation dans les rendements. Celle-ci peut se situer pour l'arachide entre 300 kg/ha et 450 kg/ha en période défavorable et atteindre parfois plus de 1 000 kg/ha en période favorable ;
- le mouvement des populations dans le département de Louga où l'émigration des jeunes et des adultes est très marquée.

Cependant, la zone des Niayes (sur une cinquantaine de km) et la basse vallée du ferlo offrent de réelles perspectives de développement du maraîchage et de la culture irriguée.

3.1.1 L'agriculture pluviale

L'effectif des parcelles cultivées en 1998/99 dans l'agriculture pluviale est estimé à 2 616 959 pour l'ensemble des 47 037 exploitations agricoles, ce qui correspond à une valeur moyenne de 6 parcelles cultivées par exploitation au niveau national. Le tableau 14 donne l'effectif des parcelles cultivées, des exploitations agricoles ainsi que le nombre moyen de parcelles cultivées par exploitation dans la région de Louga.

Tableau 14 : Effectif des parcelles cultivées

Région	Effectif des exploitations	Effectif des parcelles	Nombre moyen de parcelles par exploitation	Superficie moyenne par parcelle
Louga	49 060	225 503	4,6	1,03
Ensemble	437 037	2 616 959	6,0	0,72

Source : recensement de l'agriculture pluviale 1998/99 – Projet GCP/SEN/048/NET- FAO

Les cultures pratiquées dans la région sont l'arachide, les céréales et le niébé. Le tableau 15 donne les proportions des superficies cultivées par groupe de cultures.

Tableau 15 : Superficie cultivées par groupe de culture

Culture pratiquées	Louga	Ensemble
Arachide	2,60	28,14
Céréales	6,11	59,40
Niébé	3,15	6,71
Autres cultures	0,48	5,75
Ensemble	12,34	100,00

Source : recensement de l'agriculture pluviale 1998/99 – Projet GCP/SEN/048/NET- FAO

La région de Louga une région de grande production de niébé avec près de 47% des superficies cultivées en niébé.

3.1.2 L'horticulture

Au Sénégal, la configuration de l'horticulture, à travers ses composantes (maraîchage, arboriculture et floriculture), dépend en général des conditions climatiques et de l'environnement socio-économique dans lesquels se trouvent les zones et sites de production.

Dans la région de Louga, les zones de production horticole se situent dans la frange maritime « Niayes », aux abords du lac de Guer et la vallée du ferlo.

Le tableau 16 donne la répartition des exploitations horticoles par type d'horticulture pratiquée.

Tableau 16 : répartition des exploitations horticoles

Région	Exploitant pratiquant le maraîchage		Exploitant pratiquant l'arboriculture fruitière		Exploitant pratiquant la floriculture		Ensemble	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Louga	92	1,24	57	1,04	9	1,57	101	1,08
Ensemble	7 430	100	5 489	100	573	100	9 320	100

Source : Sénégal, recensement de l'horticulture périurbaine 1999/2000

Les contraintes liées à ce sous secteur sont l'écoulement de la production, l'achat des facteurs de production, la surexploitation de la nappe dans la zone des Niayes et le manque d'organisation des producteurs.

3.2 L'élevage

L'élevage constitue l'une des activités maîtresses de la région en raison de la localisation d'une bonne partie de son territoire dans la zone sylvo-pastorale. Il forme avec l'agriculture les deux principales activités de la région pour plus de 80% de la population. L'élevage généralement pratiqué est de type extensif et transhumant avec l'utilisation de parcours naturels et des forages pastoraux.

Malgré les conditions climatiques de plus en plus sévères et qui ont un impact important sur l'élevage, le chiffre a peu varié et reste donc toujours important.

L'examen de la composition du cheptel au niveau régional (voir tableau) permet de montrer l'importance de la part que la région apporte au secteur de l'élevage. En effet avec **393 625 têtes**, l'effectif des bovins représente 12% du total national.

3.2.1 La population animale

En 1997, la population animale de la région était composée de **393 625 bovins, 1 520 407 petits ruminants, 85 932 chevaux, 36 940 ânes et 3169 camelins.**

La valeur financière du cheptel régional est estimée à 114, 8 milliards, soit 21% de la valeur du cheptel national (*sources : monographie de la région de louga : Inspection Régionale du service vétérinaire de Louga*)

Le cheptel aurait pu générer plus d'avantages si l'élevage n'était pas confronté à un certain nombre de contraintes dont les plus importantes sont :

- la dégradation des ressources fourragères due aux feux de brousse, au surpâturage, à la sécheresse, etc...
 - l'insuffisance des points d'eau et le maillage inadéquat des forages ;
 - la vétusté des équipements hydrauliques ;
 - l'insuffisance de parcours surtout dans les zones arachidières.
- La population animale par département est ainsi répartie :

Tableau 17 : Département de LOUGA : Population animale et humaine

Arrondissement	Com Rurale	Bovin	Ovins	Caprin	Cheval	Ane	Camel	Volaille	Personnes
Keur M Sarr	K M S	23918	32310	22068	7651	1466	524	41917	19645
	Nguer Malal	11959	16136	11035	3826	733	262	20959	15826
	Gandé	14948	20194	13792	4782	916	328	26198	3251
	Syer	8859	12116	8275	2869	550	197	15719	4231
Total arrd.		59684	80756	55170	19128	3665	1311	104793	42952
KOKI	Koki	5621	10664	9045	1684	346	72	19363	11469
	Thiamène	8942	16966	14389	2678	550	115	30804	12704
	Ndiagne	7155	13573	11511	2143	439	92	24643	18676
	Ouarack	3832	7271	6167	1148	236	49	13202	2599
Total arrd.		25550	48474	41112	7653	1571	328	88012	45447
SAKAL	Sakal	13570	16965	19958	3099	848	541	24994	15362
	Ngueune Sarr	6031	7540	8870	1377	377	240	11109	8674
	Léona	10555	13195	15524	2411	660	421	19440	18998
Total arrd.		30156	37700	44352	6887	1885	1202	55543	43034
MBEDIENE	Mbédiène	7585	14650	14710	1923	628	167	23056	7630
	Niomré	6439	10987	11032	1442	471	118	17292	9994
	Kelle Guèye	3146	7325	7355	962	314	10	11528	7757
	Nguidila	4292	3662	3677	481	158	33	5784	14385
Total arrd.		21462	36624	36774	4808	1571	328	57660	39766
Commune de Louga		3038	3226	2592	1424	208	0	131012	85490
Total Département de Louga		139890	206780	180000	39900	8900	3169	437020	229017

sources : monographie de la région de louga : Inspection Régionale du service vétérinaire de Louga)

Tableau 18 : Département de LINGUERE: Population animale et humaine

Arrondissement	Com Rurale	Bovin	Ovin	Caprin	Cheval	Ane	Camel	Personnes
BARKEDJI	Barkédji	14800	40500	13600	800	430		16902
	Gassane	17200	27000	6800	410	280		16487
	Thiargny	13000	64400	13200	670	610		8402
	Thiel	6800	50500	13500	480	1400		7453
	Vélingara	7500	31900	10100	190	400		8795
Total arrd.		59300	214300	57200	2550	3120		58039
DODJI	Dodji	7100	33000	11800	1410	1600		5090
	Labgar	16500	27000	18200	410	450		4957
	Louguéré	7300	42000	13400	140	460		4729
	Warkhokh	11800	15000	11800	560	540		14799
Total arrd.		42700	117000	55200	2520	3050		29576
SAGATTA	Boulal	20800	15700	8300	210	210		9644
	Déali	20000	39800	15800	1000	1300		14541
	Sagatta	8900	18900	4600	390	550		12291
	Thiamène	8200	20400	4900	680	530		15975
Total arrd.		57900	94800	33600	2280	2590		52550

Arrondissement	Com Rurale	Bovin	Ovin	Caprin	Cheval	Ane	Camel	Personnes
YANG-YANG	Kamb	6100	11500	5600	430	481		14209
	Mbeuleukhé	2600	8700	3300	460	473		3762
	Mboula	13700	7700	5400	470	1390		6915
	Tessékéré	15400	39100	8000	400	1940		2894
Total arrd.		37800	67000	22300	1760	4284		27780
Ling comm								11789
Dahr comm								13297
Total Dépt		197700	493100	168300	9110	13044		193031

sources : monographie de la région de louga : Inspection Régionale du service vétérinaire de Louga)

Tableau 19 : Département de KEBEMER: Population animale et humaine

Arrondt.	Comm Rurale	Bovin	P.Rumin	Cheval	Ane	Camel	Personnes
NDANDE	Ndande						17360
	Kabe Gaye						6350
	Diokoul Diawr						10102
	Thièpe						8866
	Bandègne						10648
Total arrd.		16791	122778	10480	2871		53327
SAGATTA GUETH	Sagatta Gueth						11686
	Guéoul						10782
	Thiolom Fall						16873
	Kanène ndiob						5681
	Loro						6471
Total arrd.		14743	160558	16657	5135		51492
DAROU MOUSTY	Darou Mousty						24885
	Darou Marnan						11655
	Mbadiane						14872
	Sam Yabal						6556
	Touba Mérina						4543
	Ndoyène						6621
Total arrd.		24501	188891	9785	6990		69132
Commune Kébémér							15003
Tot Dépt Kébémér		56035	472227	36922	14996		188954
TOTAL LOUGA (an 1999)		393625	1520407	Petits rum 85932	36940	3169	611002
TOTAL SENEGAL année 1997		2898000	4198000	3578000	444000	375000	
TOTAL SENEGAL année 2000		2927000	4497000	3800000	456000	377000	4000 10000000

sources : monographie de la région de louga : Inspection Régionale du service vétérinaire de Louga)

Signalons, par ailleurs, que les intempéries du mois de février (du 08 au 10 janvier 2002) ont engendré d'importants dégâts sur le cheptel dont la situation se présente comme suit :

Tableau 20: Mortalité du cheptel avec les intempéries du 08 au 10 janvier 2002

DEPTS	BOVINS	PETITS RUM	EQUINS	ASINS	Camel	Cadavres Incinérés
KEBEMER	567	7361	28	14		8195
LINGUERE	8 670	123 072	251	243	3	31 747
LOUGA	8 698	47 803	55	186	17	13 194
TOTAL	17 935	178 236	334	443	20	53 136
Effectifs régionaux	394 000	1 520 000	86 000	37 000	3 00	
Taux mortalité(p.mille) de	46	117	4	12	6	
Taux d'incinération(p.cent)	27					

Source : Inspection Régionale du service vétérinaire de Louga

L'évaluation de la perte économique due à ces intempéries est estimée à 8 696 625 000 F CFA pour la région.

3.2.2 La production animale

3.2.2.1 Le lait

La collecte de lait est essentiellement assurée par la firme NESTLE avec 10 centres de collecte et de refroidissement laitier permettant l'envoi tous les 03 jours de 15.000 litres de lait à Dakar pendant l'hivernage.

En 1999, 340.000 litres de lait ont été collectés par Nestlé pour un chiffre d'affaire de 45,9 millions. Cependant, la modicité des quantités annuelles de lait collectées ne permet pas la rentabilité économique du secteur.

Les difficultés relatives à l'inexistence de piste de production praticables empêchent les acteurs investis dans la collecte de lait de pénétrer à l'intérieur de la région où vivent les pasteurs.

Le tableau 21 donne un aperçu sur la collecte de lait en zone sylvopastorale.

Tableau 21: Quantité de lait collectée de lait par NESTLE en zone sylvo-pastorale

Année	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
1.3 Nb. de Fournisseurs	658	444	471	1293	1368	1471	1085	758	
Quantité collectée (l)	82534	55519	58537	254655	430408	364208	196765	164208	340000
Moyenne/Fournisseur	125	125	124	197	315	248	181	217	

source : monographie de la région de louga : Inspection Régionale du service vétérinaire de Louga

3.2.2.2 La viande

Dans la région de Louga, il existe un foirail à vocation sous régionale situé à Dahra Djoloff dans le département de Linguère. En moyenne, 1500 bovins et 3000 petits ruminants y sont vendus toutes les semaines. Les transactions commerciales du bétail sont estimées en moyenne à 15 milliards par an (DIAPER).

L'abattage contrôlé dans la Région est important. A titre d'illustration, en 2001, 4 738 bovins représentant un poids de 588 763 Kg et 24 154 petits ruminants pour un poids de 311 744 kg ont été abattus.

3.3 La pêche

Avec la présence d'une côte maritime d'une cinquantaine (50) de kilomètres de longueur et d'un vaste plan d'eau constitué par le lac de Guiers dans l'arrondissement de Keur Momar Sarr, la région dispose d'importantes possibilités en matière de ressources halieutiques. Celles-ci ne sont pas, cependant, suffisamment exploitées du fait des contraintes résultant du faible niveau d'organisation des pêcheurs, du manque d'équipements et de l'enclavement des zones de pêche.

3.3.1 La pêche continentale

Elle est une activité pratiquée sur quelques dizaines de kilomètres dans la vallée du Ferlo, surtout autour du Lac de Guiers dans l'arrondissement de Keur Momar Sarr (département de Louga) et représente un apport important pour le bien-être des populations, par la fourniture de protéines animales de qualité aux villageois wolofs qui ne disposent pas de lait et de viande. Le séchage du poisson permet de faire des réserves et de combler le déficit vivrier en période de faible production.

Les problèmes rencontrés dans la pêche continentale sont :

- l'inexistence de données chiffrées fiables (parc piroguier, nombre de professionnels, mises à terre, transformation artisanale, etc...) ;
- l'absence de diversification des techniques de pêche ;
- le manque d'équipements pour la pêche ;
- la vétusté des pirogues ;
- le manque d'organisation des professionnels ;
- la méconnaissance des textes réglementant la pêche continentale ;
- le manque de sécurité ;
- l'encadrement encore timide des pêcheurs

3.3.2 La pêche maritime

Elle est essentiellement pratiquée dans les départements de Louga et Kébémér qui bénéficient d'une frange maritime longue de 50 kilomètres.

Au terme de l'année 2001, la pêche maritime se présente comme suit :

- 2 556 tonnes de produits frais pour une valeur commerciale estimée à 632 000 000 FCFA

- 523 Tonnes de produits succédanés (secs) pour une valeur commerciale estimée à 160 000 000 FC FA ;
- un parc piroguier de 200 unités motorisées s'adonnant essentiellement à la pêche au filet dormant.

Malgré l'existence de richesses halieutiques et de possibilités d'exploitation avérées, le manque d'investissements a toujours constitué le facteur entravant la promotion de la pêche dans la région de Louga.

Les contraintes identifiées dans ce secteur sont surtout liées au sous équipements, au manque d'infrastructures (traitement et conservation), à l'insuffisance de la formation et l'inexistence de logements pour les nombreux pêcheurs saisonniers. Situation qui ne fait qu'aggraver le déficit actuel estimé à 20 000 Tonnes de poissons.

3.4 L'artisanat

Dans la région de Louga, on note 3000 artisans inscrits au répertoire de la région (Linguère 400, Louga 2000 et Kébémér 600) pour un potentiel de 25 000 dans la région.

Ces artisans sont répartis comme suit :

- Artisanat de production.....1500 ;
- Artisanat de service..... 500 ;
- Artisanat d'art.....1000. .

Le nombre de corps de métiers est de 52 avec une nette dominance des hommes, à l'exception de la couture qui reste l'apanage des femmes qui sont présentes par ailleurs dans 10 corps de métiers.

Plus dynamique en ville qu'en campagne à cause de la facilité d'accès aux matériaux de type industriel (textile, ciment, métaux, etc...), le secteur artisanal embrasse principalement la menuiserie métallique et de bois, la construction de bâtiments, la confection vestimentaire, la mécanique auto et la bijouterie. Cependant, l'importance de la population active et la diversité des activités ne se traduisent pas encore par un degré d'inscription élevé au répertoire de la chambre des métiers.

L'artisanat de production (tailleurs, menuisiers, boulangers, etc...) est la branche la plus étendue et compte plus de 50% de l'ensemble régional. L'artisanat d'art est faiblement représenté (22,9% à Louga et 14,3% à Linguère) si l'on tient compte uniquement des ouvriers répertoriés.

3.5 L'industrie

Pour freiner la concentration industrielle à Dakar, les pouvoirs publics ont mis en place, à partir de 1962, une politique de décentralisation industrielle axée sur deux points :

- le régime des entreprises prioritaires ;
- le régime des entreprises conventionnées avec une stabilité des charges fiscales pouvant atteindre 25 ans.

L'objectif visé était de permettre la formation d'une armature industrielle hors de la presqu'île du Cap-vert. Cet arsenal a été renforcé par le code des investissements en

1972, en plus de la lutte contre l'occupation irrationnelle de l'espace par les unités de transformation des productions de toute nature (végétales, animales, chimiques etc....).

En dépit de tout cela, l'expansion industrielle à travers les autres régions n'a pas eu lieu et Dakar continue de concentrer la quasi-totalité des unités.

Il a été toutefois noté à Louga l'apparition timide, d'unités industrielles au nombre de deux (2) : la SPIA (produits chimiques et pesticides) et la SOTEXKA (confection textile) qui, fortement touchées par la concurrence, ces unités industrielles connaissent de fréquents arrêts de travail mettant en péril leur existence même.

La région regorge, de réelles potentialités industrielles avec les sables titanifères de la zone de Potou, les tourbes dans les Niayes et le calcaire marneux sous forme d'affleurements dans la vallée du Ferlo.

3.6 Le commerce

Comme pour l'artisanat, le centre urbain reste la principale zone d'implantation du commerce. Cependant avec l'éclosion des marchés hebdomadaires où « louma » en milieu rural, les villages sont devenus des pôles intenses d'activités commerciales où acheteurs et vendeurs de divers horizons se rencontrent.

Ce secteur fortement marqué par le petit commerce a connu une expansion avec le départ des mauritaniens suite aux événements d'avril 1989. Toutefois, le nombre de commerçants inscrits au registre du commerce demeure encore faible (139 commerçants dont 67,6% répartis dans les zones urbaines en 1993).

3.7 L'environnement

En dépit d'un fort taux de classement (46%), les formations ligneuses de la région restent caractérisées par leur aspect très dégradé et leur faible productivité.

En effet, avec une pluviométrie dépassant rarement 300 mm à Louga et 500 mm à Linguère, la végétation est de type savane arborée où domine l'Acacia. *L'Acacia tortilis* (seing) et *l'Acacia senegal* (werek) sont bien représentés au Nord – Est où subsistent encore d'importants peuplements de *Balanites aegyptiaca* (soump).

Au Sud-Est de la région, la savane à Combretum colonise les terrains sableux alors que la zone Centre et le Sud-Ouest sont peuplés d'*Acacia albida* (Cad) particulièrement utiles pour la fertilisation des sols surexploités du bassin arachidier.

La productivité naturelle de ces formations est très faible et se situe entre 0,2 et 0,5 m3/ha/an. Elle ne couvre qu'environ 26,5% des besoins théoriques des populations en combustibles ligneux.

Ainsi l'exploitation du charbon de bois est fermée au niveau de la région où seuls demeurent autorisés, le ramassage du bois mort (localisé dans l'arrondissement de Barkédji) et la récolte de produits de cueillette en particulier la gomme arabique et les fruits sauvages (soump, sidème).

En 1997, le suivi de l'exploitation forestière révèle le ramassage de 26 400 stères de bois mort, la récolte de 140 T de gomme arabique et de 3T de jujubes.

3.7.1 les feux de brousse

Le suivi des feux de brousse est assuré par la Direction des Eaux Forêts, Chasse et Conservation des sols et le centre de suivi écologique.

Les feux de brousse sont l'un des principaux facteurs de dégradation des formations forestières du Sénégal. Leur origine est surtout anthropique (défrichement, carbonisation, aménagement, élevage, accidents).

Les tableaux qui suivent donnent des informations sur les cas de feux de brousse dans la région.

Tableau 22: Nombre de cas de feux au cours des campagnes de 1994/95 à 1997/98

Rubriques	1994/95	1995/96	1997/98	Moyenne
Louga	8	28	3	13

Source : Rapports annuels DEFCCS-1996/97

Tableau 23: Superficie brûlées au cours des campagnes de 1994/95 à 1997/98 de Louga (ha)

Rubriques	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	Moyenne
Louga	72 365	124 228	215 999	23 150	108 935

Source : Rapports annuels DEFCCS-1996/97

Tableau 24: Nombre de Pare feux (en Km) réalisés de 1994 à 1998 ,Louga

Rubrique	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98
Louga	255	285	370	294

Source : Rapports annuels DEFCCS

3.7.2 Les Productions d'ordures ménagères dans la région Louga (1994)

Tableau 25: Production d'ordures dans la Région de Louga

Population 1994(x1000)	Taille des ménages	Ménages (x1000)	Consommateurs		Production	
			/Ménage	/Région (x1000)	Kg/pers/jour	T/jour
515	8,4	61	6,4	392	0,5	196

Source : Communication initiale du Sénégal ;convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, MEPN, Novembre 1997

3.7.3 La pollution du Lac de Guiers :

Le développement de la culture irriguée dans l'ensemble de la vallée du Fleuve Sénégal a un impact sur l'évolution de la qualité des eaux du lac de Guiers . La pollution chimique et microbiologique du Lac de Guiers est un exemple d'information du SGPRE sur l'état de la ressource en eau.

En trois ans les quantités de sel résiduelles dans le lac de Guiers ont été multipliées par trois. Le Ferlo joue un rôle fondamental dans la gestion du lac en permettant l'évacuation d'une quantité importante de sels. L'insuffisance de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement des villages riverains est par ailleurs à l'origine de la pollution microbiologique des eaux du lac de Guiers.

Afin de protéger cette importante réserve d'eau douce, le SGPRE travaille à la mise en place d'une cellule de Gestion du lac de Guiers.

Tableau 26: Bilan des sels du lac de Guiers

	(quantités en tonnes)	1996	1997	1998
Entrées	Apports du Fleuve Sénégal	49 788	46 729	51 601
	Rejets de le CSS	32 850	32 850	32 850
	Sous – Total	82 638	79 759	84 451
Sorties	Irrigation	15 604	20 306	23 083
	SDE	2 998	2 914	2 681
	Transit vers le Ferlo	60 944	51 514	48 601
	Sous-Total	79 546	74 734	74 365
Bilan	Nouveaux apports en Sels (tonnes)	3 092	4 845	10 086

3.8 La santé

Avec une population de plus de 559 268 habitants, la région de Louga fait face à un problème de couverture sanitaire. Cette population inégalement répartie sur un vaste territoire parcourt souvent de longues distances pour accéder aux infrastructures sanitaires.

3.8.1 Répartition de la population par zone opérationnelle

La région de Louga compte six (6) zones opérationnelles appelées districts sanitaires.

Le tableau 27 donne la répartition de la population par zone opérationnelle.

Tableau 27: Répartition de la population par zone opérationnelle

ZONES	POPULATION (hbt)	SUPERFICIE (km2)	DENSITE (hbt/km2)	TAUX D'ACCROISSEMENT
District de Louga	223 789	5 694	39	1,14%
District de Linguère	98 704	12 710	8	2,84%
District de Dahra	92 742	6 980	13	2,84%
District de Kébémér	106 918	2 180	49	0,41%
District de Darou Mousty	63 208	1 624	39	0,41%
TOTAL REGION	585 361	29 188	20	1,41%

Source : Région Médicale de Louga, Profil sanitaire de la Région de Louga - 2001

Les cibles des différents programmes de santé se présentent comme suit :

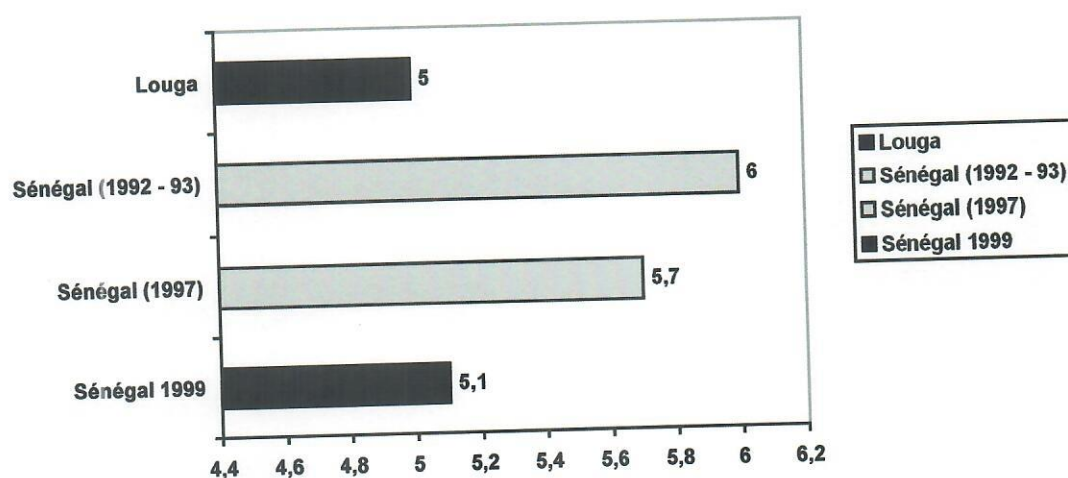
- Les enfants de 0 à 11 mois 46% de la population totale ;
- Les enfants de 0 à 36 16% de la population totale ;
- Les enfants de 0 à 5 ans représentent 19,4% de la population totale ;
- Les femmes en âge de reproduction (FAR) représentent 23% 3.8.2 Niveaux et tendances de la fécondité (1999)

3.8.2 Niveaux et tendances de la fécondité (1999)

Si les niveaux de fécondité, pour la période des trois années précédentes (1996-1998) se maintenaient, les femmes de la région de Louga donneraient naissance , chacune, en moyenne 5 enfants durant leur vie féconde (entre 15 et 50 ans). Cet indicateur était de 6 en 1997 , soit une diminution de 1 enfant. (source : enquête démographique et de santé (EDS III) , DPS 1997)

La fécondité à Louga est presque identique à celle observée au niveau national (5,1 enfant), en 1999.

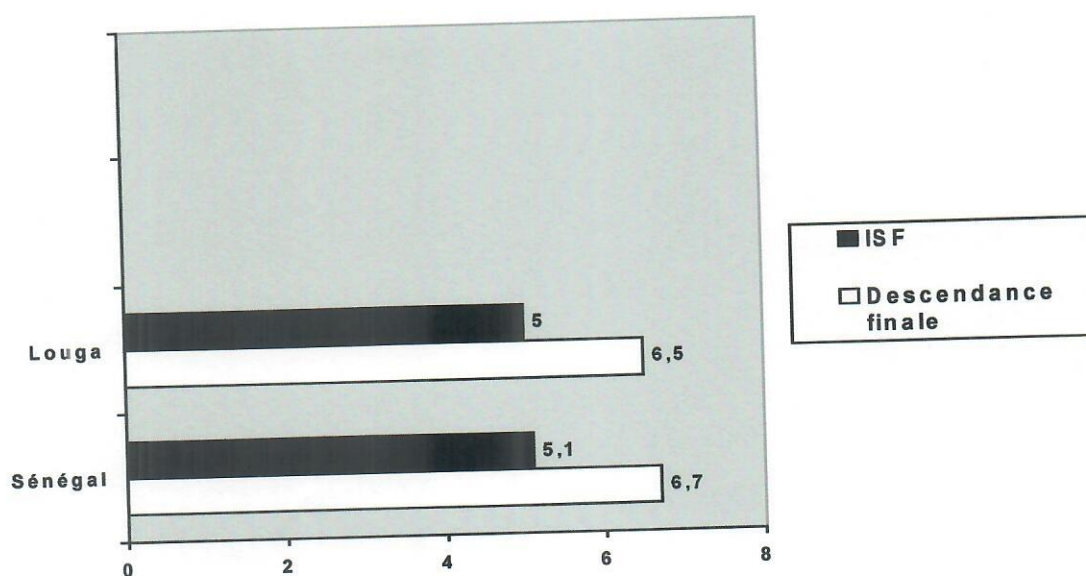
Graphique 3 : Niveaux (1999) et tendances de la fécondité



3.8.3 Indice synthétique de fécondité et descendance finale

L'indice synthétique de fécondité mesure la fécondité du moment alors que la descendance finale est le résultat de la fécondité passée des enquêtées de 40 – 49 ans. La comparaison entre ces deux indices laisse présager que les jeunes générations auront à la fin de leur vie féconde moins d'enfants que les générations précédentes. La fécondité récente (ou fécondité du moment) est inférieure de 1,5 enfants à la fécondité passée, au niveau de la région de Louga. Au niveau national, l'écart est de 1,6 enfants. Les tableaux qui suivent donnent des informations détaillées sur la fécondité des femmes et l'assistance reçue au niveau des structures de santé au moment de l'accouchement.

Graphique 4 : Indice synthétique de fécondité et descendance finale



3.8.4.2 Répartition du personnel de santé :

La répartition du personnel de santé dans les structures publiques est donnée dans le tableau 29.

Tableau 29 : Répartition du Personnel de Santé dans les structures publiques

STRUCTURES CATEGORIES	Hôpital	Rég. BRH SRGE	Méd	District Louga	District Li.nguère	District Kébém	District Dahra	District Darou Mousty	TOTAL
Médecins	1	2		1	1	2	1	1	9
Chirurgiens	1	0		0	0	0	0	0	1
Gynécologues	1	0		0	0	0	0	0	1
Ophthalmologues	1	0		0	0	0	0	0	1
Chirurgiens	1	0		0	0	1	0	0	2
Dentistes									
Pharmaciens	2	0		0	0	0	0	0	2
Techniciens sup. de santé	1	3		0	0	0	0	0	4
Techniciens sup. Odontostomato.	0	0		1	2	0	1	1	5
Techniciens Sup. Anesthésie	1	0		0	0	0	0	0	1
Techniciens Sup. de Radiologie	3	0		0	0	0	0	0	3
Techniciens Sup. de laboratoire	0	0		1	0	0	1	0	2
Techniciens Sup. Génie sanitaire	0	1		0	0	0	0	0	1
Assistant social	0	1		0	0	0	0	0	1
Aide social	0	0		1	0	0	0	0	1
Infirmier d'Etat	7	0		19	6	10	9	7	58
Sage-femme d'Etat	4	0		19	6	10	9	7	19
Sous officier d'Hygiène	0	2		4	0	3	1	2	19
Agent sanitaire	4	0		7	3	3	3	1	11
Auxiliaire et Agent d'Hygiène	0	0		15	2	3	2	2	24
Technicien maintenance HP	2	0		0	0	0	0	0	2
Infirm. Specialis.	1	1		1	1	1	0	0	5

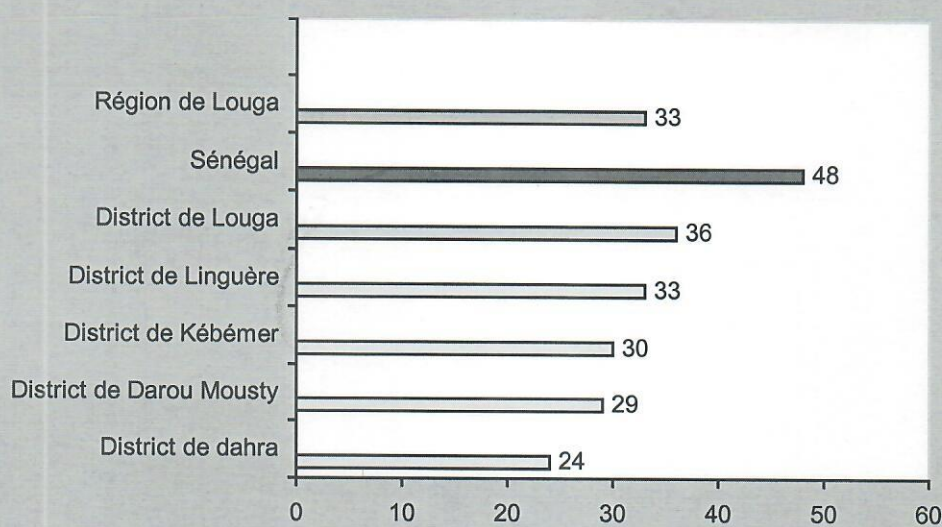
Source : Région Médicale de Louga, Profil sanitaire de la Région de Louga – 2001

Dans l'ensemble, en terme de services publics, on note que la région de Louga compte :

- 1 infirmier d'Etat (IDE) et Agent sanitaire pour 7409 habitants
- 1 sage-femme pour 7086 Femmes en Age de Reproduction (FAR)

Si l'on sait que les normes établies sont de 1 infirmier pour 5000 habitants et 1 sage-femme pour 300 FAR, on mesure l'ampleur de l'écart, du reste, aggravée chaque année par la diminution progressive de l'effectif du personnel (décès et retraités non remplacés, absence d'affectation des sortants des écoles professionnelles), même si une politique timide de recrutement est initiée par l'Etat depuis quelques années.

Graphique 5 : Pourcentage de femmes ayant bénéficié d'une assistance à l'accouchement par du personnel de santé, par district sanitaire (naissance des cinq dernières années)



3.8.4 Répartition des infrastructures et du personnel de santé

3.8.4.1 Répartition des infrastructures

Le tableau 28 donne les infrastructures sanitaires de la Région de Louga par District.

Tableau 28 : Répartition des infrastructures sanitaires dans la Région de Louga

Infrastructures	Hôpital	Centre de santé	Poste de santé	Cabinets médicaux santé	Cabinet infirmiers privés	Officines privées	Cases de santé
District							
LOUGA	1	1	23	2	8	5	49
LINGUERE	0	1	10	0	3	1	10
KEBEMER	0	1	10	0	3	1	69
DAHAR	0	1	8	0	2	1	11
DAROU MOUSTY	0	1	5	0	0	0	1
TOTAL	1	5	56	2	16	8	140

Source : Région Médicale de Louga, Profil sanitaire de la Région de Louga – 2001

Il faut noter un essor du secteur privé qui reste, cependant, limité dans la capitale régionale et les communes pour l'essentiel.

La région médicale de Louga compte :

- 1 centre de santé pour 117073 habitants ;
- 1 poste de santé pour 10453 habitants.

La fonctionnalité des structures publiques de santé est préoccupante.

La majorité des postes de santé ne répond pas aux normes qui permettent d'exécuter les activités dans les conditions satisfaisantes.

Le centre de santé de Linguère ne remplit pas les conditions pour être un centre de référence.

Les structures sanitaires de base (cases de santé) sont insuffisantes et posent surtout un problème de pérennisation des activités.

Cette situation de déficit permanent du personnel face à l'accroissement de risque à moyen et long termes, si rien n'est mis en œuvre pour la corriger, remettra en cause la viabilité des services de santé. En d'autres termes, même du système de santé qui risque de se poser.

3.8.4.3 Problèmes de santé et déterminants :

a) Problèmes de santé :

L'analyse de la situation sanitaire des différents districts sanitaires a révélé que la région de Louga souffre de problèmes de santé divers dont les plus importants sont :

- Un taux relativement élevé de la :
 - mortalité maternelle soit 510/100.000 NV (source EDSII) ;
 - mortalité infantile (0-1an) soit 68/1000 ;
 - mortalité infanto-juvénile (0-5ans) soit 141/1000 ;
 - morbidité palustre soit 27% des consultants ;
 - morbidité diarrhéique soit 6,5% des consultations ;
 - morbidité IST / SIDA ;
- Un sous dépistage et une insuffisance de la prise en charge de la tuberculose ;
- Un sous dépistage de la lèpre ;
- Une insuffisance de la prise en charge des maladies bucco-dentaires.

Les tableaux suivants donnent la situation du VIH/SIDA au Sénégal.

Tableau 30 : Situation du VIH/SIDA au Sénégal

	Total	Adultes	Enfants (- 15 ans)	Femmes	Prévalence adulte	Nouvelles Infections
Dakar	20 000	19 400	600	9 000	1,30	1 100
Kaolack	14 000	13 600	400	6 000	1,80	1 000
Thiès	8 800	8 500	300	4 000	1,00	600
Fatick	7 700	7 400	300	3 000	1,50	500
Diourbel	7 200	7 000	200	3 100	1,20	500
Saint-Louis	5 800	5 500	300	2 600	0,90	350
Louga	5 500	5 200	300	2 400	1,20	350
Kolda	4 500	4 300	200	2 000	0,80	250
Ziguinchor	3 500	3 300	200	1 500	0,90	600
Tambacounda	3 000	2 800	200	1 400	0,80	250
Sénégal	80 000	77 000	3 000	35 000	1,40	5 500

Source : Bulletin Epidémiologique VIH 2000

Tableau 31 : Impact du VIH/SIDA dans les différentes régions du Sénégal

Région	Orphelins	Décès	Décès cumulés	Population Totale	% population adulte (-15 ans)
1.4 Dakar	3 700	1 050	5 300	2 050 000	52 %
Kaolack	4 300	1 000	6 600	1 120 000	51 %
Thiès	2 100	500	3 200	1 210 000	54 %
Fatick	2 300	500	3 000	650 000	54 %
Diourbel	2 000	500	2 900	820 000	52 %
Saint-Louis	1 300	300	1 900	840 000	55 %
WLouga	1 900	400	3 800	650 000	53 %
Kolda	1 000	300	1 300	740 000	55 %
Ziguinchor	800	200	1 050	560 000	50 %
Tambacounda	600	250	950	560 000	50 %
Sénégal	20 000	5 000	30 000	9 200 000	54 %

Source : Bulletin épidémiologique VIH, 2000

b) Les Déterminants :

Les contraintes ci-après peuvent généralement être évoquées pour expliquer la précarité de la situation sanitaire de la Région de Louga :

- insuffisance numérique de ressources humaines qualifiées
- vétusté et sous équipement des infrastructures
- insuffisance de la maintenance
- insuffisance de la supervision des activités à tous les niveaux de la pyramide sanitaire
- lourdeur dans la distribution des médicaments essentiels et absence de contrôle du fait de l'inexistence de la Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA) à Louga
- implication et engagement faibles des leaders communautaires pour les problèmes de santé

3.8.4.4 Les priorités de santé:

Les principales priorités de la région en matière de santé sont :

- la réalisation d'infrastructures de base et leur équipement afin de rapprocher les prestataires des bénéficiaires et d'assurer la promotion des activités préventives ;
- le renforcement du plateau technique des centres de santé et de l'hôpital Régional ;
- la nécessité de mettre le focus sur la santé de la reproduction (SR) afin d'influer positivement et à court terme sur le taux de mortalité maternelle et infantile
- le renforcement de l'implication des communautés dans la gestion de leur propre état de santé ;
- la bonne coordination et supervision des activités afin d'atteindre des niveaux satisfaisants en terme d'efficacité ;
- la simplification de l'exécution des activités au niveau opérationnel par une planification concertée à tous les échelons ;
- la poursuite et le renforcement des processus de monitoring des activités des postes de santé en y intégrant le planning familial et en l'élargissant aux postes de santé urbains et aux centres de santé ;

- l'amélioration de la motivation et des conditions de travail des agents ;
- le renforcement qualitatif et quantitatif des ressources humaines ;
- l'allègement du circuit d'approvisionnement en médicaments essentiels et la mise en place d'un système de contrôle de la vente des médicaments dans l'espace régional ;
- dans la mesure où la prévention demeure le moyen le plus efficace contre la transmission du virus du SIDA, la connaissance de cette maladie et de ses moyens de prévention constitue également une priorité.

3.9 L'éducation

A l'image des ouvrages de base, les infrastructures éducatives se caractérisent par une répartition hétérogène à travers l'étendue régionale. Entre l'Ouest et l'Est d'une part et les centres urbains et zones rurales d'autre part, il apparaît souvent des écarts importants résultant d'une faible prise en compte de la dimension spatiale.

3.9.1 Les infrastructures éducatives

L'école est devenue un outil précieux parce que constituant un enjeu de taille dans la transmission des connaissances et le changement des attitudes. Mais, face à une large couche de la population jeune et au mode d'exploitation pastorale fondé sur la transhumance (déplacement des éleveurs et de leurs familles), la scolarisation de tous les enfants en âge d'aller à l'école reste fortement limitée dans la région de Louga.

Dans la région, la population scolarisable augmente de façon rapide même si le taux d'accroissement de la population régionale n'est que de 1,3%. En effet, elle est passée de 60 529 en 1976 à 93 929 jeunes en 1990, soit un taux d'accroissement équivalent à 3,18%. Toujours, l'évolution du taux de scolarisation est presque stationnaire dans la période de 1988 à 1992 (entre 30,88 et 32,02%). Dans cette situation, le département de Linguère est le plus affecté avec une baisse tendancielle du taux de scolarisation de 30,51% en 1988 à 26,16% en 1992. Pendant ce temps, le département de Louga, favorisé par la présence remarquable des écoles privées et des ONG détient des taux élevés, variant entre 39,09 et 42,17%.

3.9.1.1 Les écoles maternelles

Sur les 8 (huit) écoles maternelles que compte la région, 6(six) sont localisées dans les communes. La commune de Louga concentre le plus grand nombre d'infrastructures (75% des écoles et 86,36% des élèves) pour ce niveau d'enseignement.

3.9.1.2 Les écoles élémentaires

Le niveau élémentaire est le maillon le plus important dans le système éducatif moderne. Il renferme, en effet, 87% des écoles et 82% de la population scolarisée en 1991. La carte scolaire révèle Cependant, des disparités entre zones géographiques.

Avec moins du 1/5^e du total des écoles élémentaires, la zone urbaine concentre 45% des classes et plus de 53% des élèves. La capitale régionale occupe environ 63% des établissements et 63% des classes implantées en zone urbaine.

Au niveau des centres urbains, le nombre moyen d'élèves par classe reste élevé (54 contre 35 en campagne).

Le tableau 32 suivant donne la répartition des écoles élémentaires par département:

Tableau 32 : Répartition des écoles élémentaires par département

RESEAU SCOLAIRE ELEMENTAIRE 2001							ACCES	
IDEN	COM OU H.C	STATUT	NBRE D'ECOL	NBRE .CLASSES	EFFECT.TOTAUX	EFFE/MOY/CLA		
KEBEMER	COM	PUBLIC	5	47	2410	51		
	COM	PRI	0	0	0			
	H.COM	PUB	162	390	12291	32		
	H.COM	PRI	0	0	0			
TOTAL/DEPT	COM+H.C	PUB+PRI	167	437	14701	34		
LINGUIERE	COM	PUB	11	111	4489	40		
	COM	PRI	0	0	0			
	H.COM	PUB	151	380	8962	24		
	H.COM	PRI	0	0	0			
TOTAL DEPT	COM+H.C	PUB+PRI	162	491	13451	27		
LOUGA	COM	PUB	16	153	10558	69		
	COM	PRI	10	72	3287	46		
	H.COM	PUB	149	395	12105	31		
	H.COM	PRI	3	62	2693	43		
TOTAL DEPT	TOTAL	PUB	165	548	22663	41		
	TOTAL	PRI	13	125	5980	48		
	TOTAL	PUB+PRI	178	673	28643	43		
REGION	COM	PUB	32	311	17457	56		
	COM+H.COM	PUB	494	1476	50815	34		
	TOTAL	PRIVE	13	134	5980	45		
	TOTAL.GEN	PUB+PRI	507	1610	56795	35		

Source : PRDE Louga, Juillet 2001

Dans les zones extra urbaines de la région où l'école ne s'est pas fortement implantée, les effectifs dans les classes tournent en moyenne autour de 20 à 40 élèves.

Dans une communauté rurale comme Sam-Yabal où l'influence religieuse est forte, l'école est considérée comme source d'acculturation. C'est pourquoi, il n'y existe presque pas de classes. Il faut noter que le rayon d'action moyen d'une infrastructure scolaire (élémentaire) n'est pas très considérable dans 23,4% des communautés rurales (moins de 5 km). Par contre dans plus de 34% des communautés rurales, la distance moyenne parcourue par l'élève pour accéder à l'établissement peut dépasser 10 km. A cet égard, Linguère est le département le plus défavorisé.

3.9.1.3 L'enseignement moyen et secondaire

Implanté à Louga au lendemain de l'indépendance du pays afin d'offrir aux jeunes la possibilité de poursuivre sur place leurs études, l'enseignement moyen s'est progressivement étendu aux autres communes. Mais jusque là, les zones rurales demeurent peu prises en compte dans le processus de création d'un tel type d'infrastructure.

L'institut privé de Coki qui est l'une des composantes de ce patrimoine est venu rompre grâce à son influence qui dépasse les limites départementales, la suprématie en équipement scolaire des villes. Il suscite un réel engouement des populations avec un effectif moyen de 49 élèves par classe.

Il est à noter, par ailleurs, que les effectifs dans les salles de classe sont en moyenne plus importants dans le département de Louga que dans les départements de Kébémér et Linguère (43 élèves contre respectivement 34 et 27). Cela peut être dû à l'insuffisance des salles de classe face à une recrudescence des demandes dans ce premier département.

Enfin, la capitale régionale abrite, en plus du lycée Malick Sall, deux écoles privées confessionnelles implantées dans les quartiers de Keur Serigne Louga et Santhiaba Nord.

Le tableau suivant nous donne la répartition des écoles d'enseignement moyen et secondaire par département.

Tableau 33 : Répartition des écoles d'enseignement moyen et secondaire par zones

TABLEAU ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE																ACCES		
SITUATION DU RESEAU 2000/2001 PUB ET PRI																		
CIRCONS	ETABLISSEMENTS	GENERAL			ENSEIGNEMENT MOYEN					ENSEIGNEMENT SECONDAIRE								
		SALLES			NBRE TOTAL DE COURS					NBRE TOTAL DE COURS								
		ORDI	SPEC	TOT	6ème	5ème	4ème	3ème	total	2nd	1ère	Term	total					
LOUGA	L.MALICK SALL	19	3	22	0	0	0	0	0	9	8	7	24					
KEBEMER	L.MACODOU SALL	12	2	14	4	4	3	3	14	2	2	4	8					
	DAROU MOUSTY	5	0	5	2	1	1	2	6	0	0	0	0					
	GUEOUL	4	0	4	2	2	1	1	6	0	0	0	0					
	NDANDE	3	0	3	2	1	0	0	3	0	0	0	0					
LINGUER	L.ALBOURY NDIAY	17	2	19	4	4	3	3	14	3	4	4	11					
	CEM DAHRA	8	3	11	5	4	4	3	16	0	0	0	0					
	BARKEDJI	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0					
	MODOU.A.BALLA	13	2	15	3	4	3	3	13	0	0	0	0					
LOUGA	MASSAMBA.SIGA	10	2	12	3	4	3	3	13	0	0	0	0					
	CEMT	17	3	20	5	5	4	4	18	0	0	0	0					
	GRAND LOUGA	4	0	4	2	1	2	1	6	0	0	0	0					
	COKI	2	0	2	1	1	1	1	4	0	0	0	0					
	NGUIDILLE	2	0	2	2	0	0	0	2	0	0	0	0					
	TOTAL PUBLIC	87	14	101	31	30	25	24	110	14	14	15	43					
PRIVE	ABDOU.KH.MBACK	5	0	5	2	1	1	1	5	0	0	0	0					
	GALAYE KHOULE	4	0	4	1	1	1	1	4	0	0	0	0					
	MANAR AL HOUDA	4	0	4	2	1	1	1	5	1	1	1	3					
	MAME C.MBAYE	4	0	4	1	1	1	1	4	1	1	1	3					
	ALY BAKRINE	3	0	3	1	1	1	1	4	1	0	0	1					
	AL HANAFIYA	3	0	3	1	1	1	1	4	1	1	1	3					
	LIS.COKI	4	0	4	1	1	1	1	4	0	0	0	0					
TOTAL PRIVE	27	0	27	9	7	7	7	30	4	3	3	10						
TOTAL GENERAL		114	14	127	40	37	32	31	140	18	17	18	53					

Source : PRDE Louga, Juillet 2001

3.9.1.4 Les abris provisoires

Réalisés par les populations en vue d'améliorer la capacité d'accueil des établissements scolaires, les abris provisoires présentent, dans certains cas, une insécurité préoccupante. Le cadre bâti et les matériaux utilisés dans la construction n'assurent pas toujours une longue durée de vie des infrastructures et exposent le mobilier et le matériel scolaire aux diverses intempéries et agressions du milieu.

3.10 Le Tourisme

Considéré comme facteurs de détente, de découverte et de culture, le tourisme est très peu développé dans la région de Louga malgré l'existence de potentialités naturelles (façade maritime) et de vestiges historiques.

Conscient de l'importance de l'activité touristique pour l'économie nationale, le gouvernement sénégalais a initié plusieurs programmes pour aider à son développement. On peut citer parmi ces programmes, la création de campements d'état de tourisme intégré et de relais touristiques à partir de 1970, le développement de grands établissements touristiques en 1972 et la conception de plans d'aménagement de zones touristiques pour tenter d'enrayer l'implantation anarchique des réceptifs. Mais Louga qui n'a pas bénéficié de véritable programme de promotion du sous-secteur est aujourd'hui l'une des régions du Sénégal où le tourisme commence à peine à faire son apparition.

En plus des éléments notés ci-haut, la région de Louga est fortement handicapée par la prédominance d'un climat sahélien (à l'exception de sa frange côtière) peu clément et peu propice au développement du tourisme.

3.10.1 Les potentialités touristiques

La particularité du climat côtier et la présence d'une façade maritime aux belles plages peuvent autoriser l'importation d'un tourisme balnéaire et de loisirs.

En effet, la frange côtière présente des atouts intéressants sur le plan touristique :

- un climat doux et agréable presque toute l'année en plus d'un nombre de jours de pluies par an peu élevé, ce qui atténue les perturbations des activités touristiques du fait des précipitations (contrairement au sud du pays) ;
- 50 km de côtes recouvertes généralement de sable blanc propice à la détente et à la baignade, même si l'existence d'une forte houle peut constituer un frein en l'absence d'assistance et de secours ;
- des possibilités de promenade et de pêche même si l'enclavement de la frange côtière constitue un handicap réel.

3.10.2 Les vestiges historiques

Identifiés et restaurés en intégrant les valeurs socioculturelles de la région, les vestiges historiques peuvent être source de développement du tourisme de découverte pour les nationaux et les étrangers.

Parmi les vestiges les plus marquants de la région, on peut noter le site historico-culturel de Yang-Yang (Tata d'Alboury, les ruines du poste et de la résidence de Yang-Yang), le fort de Mérina Guène Foss, le puits de Kaloum près de Ndande (XII^e siècle), le champ de bataille de Dékheulé, le champ de bataille de Loro, le champ de bataille de Guilé.

Des circuits et des randonnées orientées vers la valorisation de ces potentialités historiques encore sous exploitées pourraient également aider à un développement touristique local.

3.10.3 Les infrastructures touristiques

La région de Louga est très défavorisée en matière d'infrastructures touristiques. Seul le « Galayabé hotel » de Kébémér, l'hôtel Elisabeth de Louga constituent le principal patrimoine de la région. Cependant, un grand programme de construction d'un complexe hôtelier est prévu, ce qui pourrait avoir une incidence positive sur l'évolution de l'économie de la région.

3.11 Les Structures de Financement Décentralisé (SFD)

L'évolution du nombre de SFD recensés au Sénégal est caractérisée par une hausse importante du nombre de SFD répertorié en 1999. Le recensement de la MRDM a donné en 1999, 122 structures dont 119 institutions d'épargne et de crédit et 3 expériences de crédits direct.

Dans la région de Louga en 1999, 20 SFD ont été identifiés. Parmi ces SFD 18 font l'épargne et le crédit et 2 font du crédit direct.

4- LES PRINCIPAUX PROJETS ET PROGRAMMES DE LA REGION

L'exploitation de la documentation et des informations collectées a permis d'établir la présente matrice des intervenants de la région de Louga. Signalons, par ailleurs, que cette liste n'est pas exhaustive, elle peut être l'objet de complément et de réactualisation au besoin, en rapport avec la situation du terrain.

ACTEURS	DOMAINES D'INTERVENTION	ZONES D'INTERVENTION (Adresses)	DUREE D'IMPLANTATION	SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANT DE FINANCEMENT (FCFA) pour la période
PROJETS					
PAC 3	Renforcement des capacités, Mise à niveau des équipements	Kébémér (Darou mousty, Ndande, Sagatta) Linguère (Barkedji, Sagatta djoloff) Louga (Coki, Sakal)	2001- 2003	BM, Etat	565 000 000
PADMIR	Planification, renforcement des capacités des élus financement des plans d'investissement locaux et des AGR	Kébémér (Ndande, Sagatta, Darou Mousty)	2000 - 2004	PNUD/FENU	5 250 000 000
CER/DEV - CR	Planification, élaboration PLD	Linguère(Sagatta Djolof : Deal)	1995- 2000	Fondation Konrad Adenauer	450 000 000
PMIA	Micro-crédit, AGR,	National	2001-	BAD/FAD/ETAT	2 627 000 000
PAEP	Maraîchage, agriculture	Littoral (Potou, Lompoul...)	2001- 2003	ACDI/ETAT	1 598 000 000
PSAOP	Agriculture : appui aux organisations de producteurs, conseil, formation en gestion	National	2001 - 2003	BM/ETAT	26 615 000 000
ANCAR	Conseil, formation , organisation des OP	Toute la région	2001 -	BM/CNCR/ETAT	-
Projet Autopromotion Pastorale dans le ferlo ph2	Renforcement de l'Elevage	St.louis(Podor, Dagana) Louga (louga, liguère), KK (KK,nioro, kafrine), FTK, Matam (ranerou)	2002- 2008	ETAT (15%), BAD(85%)	10 529 530 000
Projet de Reboisement Zone du Littoral	Reboisement	littoral	2001- 2003	JAPON/ETAT	892 000 000

ACTEURS	DOMAINES D'INTERVENTION	ZONES D'INTERVENTION (Adresses)	DUREE D'IMPLANTATION	SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANT DE FINANCEMENT (FCFA) pour la période (nat)
PNIR ph1	Infrastructures socio-collectives (santé, éducation, hydraulique, pistes rurales, etc.), renforcement des capacités	National – Louga : Kébémér (Sagatta) Linguère (Sagatta Djoloff) Louga (Coki, Sakal)	2000 - 2005	BM/ETAT/FIDA	25 200 000 000 (nat)
PADV	Agriculture, hydraulique, élevage	Linguère, Louga	2001 - 2003	FIDA/BOAD/ETAT	7 179 000 000
Projet de Développement Intégré autour des pépinières	Reboisement, maraîchage...	Louga, Fatick	2000 - 2003	JAPON/ETAT	1 441 000 000
Programme de réalisation de bassins de rétention	Bassins de rétention	National	2001- 2003	ETAT/BADEA	4 150 000 000
Projet de développement de l'Artisanat	Artisanat	National	2001	BOAD/ETAT	1 450 000 000
Amélioration qualification des artisans	Artisanat	National	2001	ETAT	60 000 000
Electrification rurale et urbaine	Energie	National	2001 - 2003	ETAT	6 000 000 000
Renforcement route Touba-Kébémér-Lompoul	Réhabilitation route	Touba-Kébémér-Lompoul	2001	BADEA/FKW/ETAT	107 000 000
Projet sect. Eau Long Terme	Hydraulique urbaine-assainissement	National	2001-2003	AFD/BM/BEI/KFW/FND/ETAT	75 250 000 000
Projet sectoriel Eau	Hydraulique urbaine-assainissement	National	2001 - 2002	BM/FND/BEI/BOAD/KFW/BADEA/ SONEES/AFD/ETAT	33 533 000 000
Santé reproduction jeune	Santé	National	2001	FNUAP/ETAT	295 000 000
Complexe culturel région	Culture	National	2001	ETAT	500 000 000
Prog. Réhabilitation Infras. Sport	Sport	National	2001- 2003	ETAT	1 140 000 000
Fonds de Promotion des jeunes et ASC	Projets jeunes	National	2001	ETAT	2 000 000 000

ACTEURS	DOMAINES D'INTERVENTION	ZONES D'INTERVENTION (Adresses)	DUREE D'IMPLANTATION	SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANT DE FINANCEMENT (FCFA) pour la période
PDIS	Santé, action sociale	National	2001 – 2003	OMS/UE/JAPON/USAID/FAC/FND/ PAYS BAS/KFW/Belgique/UNICEF/ BAD/BID/Italie/FNUAP/CHINE/BM/ LUXEMBOURG/ACDI/PNUD/PLAN INT./ONUSIDA/CANADA-FLD/Bénéficiaires/ETAT	89 055 000 000
PNC Ph2	Nutrition	National	2001-2003	BM/ETAT	7 800 000 000
PDEF	Éducation/Formation	National	2001 - 2003	BID/BAD/AFD/FND/FONDS OPEP FAC/BM/ACDI/CANADA/ETAT	100 100 000 000
PAPF	Alphabétisation priorité femmes/ post alpha, AGR	National	1999 – 2000	BM/ETAT	
Projet d'Appui aux Groupements Féminins	Projets des femmes	National	2001	ETAT	300 000 000
Programme Volontaires Service Civique National		National	2001 – 2003	ETAT	500 000 000
Fonds de Développement Social	Lutte contre la pauvreté	Louga, Kaolack, Fatick, Kolda Dakar	2001 – 2004	BM/ ETAT	21 000 000 000
PPMEH (Projet de Promotion des PME Horticoles)	Promotion de l'Horticulture	Zone des Niayes	1999- 2004	Belgique /ETAT	300 000 000
Projet Biodiversité	biodiversité	St Louis, Louga			
Prog. AEP emplois jeunes	Promotion emplois des jeunes	National	2001- 2002	Canada/FDL	1 300 000 000
ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET ASSOCIATIONS					
Vision Mondiale	Hydraulique villageoise, Santé, formation, alphabétisation, Maraîchage, embouche et micro-crédit	Département de Kébémér			
RADI (Réseau Africain pour Développement Intégré)	Hydraulique villageoise, GRN, environnement, alphabétisation, santé, micro finance	Kébémér Commune			

ACTEURS	DOMAINES D'INTERVENTION	ZONES D'INTERVENTION (Adresses)	DUREE D'IMPLANTATION	SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANT DE FINANCEMENT (FCFA) pour la période
Population Femme et Développement	Alphabétisation	Kébémér			
ASBEF (Association Sénégalaise pour le Bien-être Familial)	Soins cliniques, sensibilisation IEC, vente médicaments	Louga Commune			
CISV (Communauté Engagement Service Volontariat)	Allègement travaux de la femme, BCV, alphabétisation, caisse d'épargne et de crédit	Chef-lieu région Tous les Département			
CVCS	Appui au développement	Linguère			
BASICS	Nutrition, Survie de l'enfant	Kébémér, Louga, Linguère			
AQUADEV	Fonds de crédit agriculture élevage, Formation, Décentralisation	Département de Louga, et commune deDahra			
Fédération des GPF	Petit commerce, embouche, IFC, crédit	Région de Louga			
Plan International	Santé, éducation, formation,alphabétisation, allègement travaux de la femme, BCV, embouche, crédit, boutique communautaire	Département de Louga			
APECS (Assistance à la promotion économique des couches sociales déshéritées)	Formation, alphabétisation, ECB, Boutique, Maraîchage, Caisse d'épargne et de crédit, mise en place de matériel agricole	Département de Louga			
Hunger Project	Micro finance, appui au développement	Kébémér, Louga, Linguère			
CARITAS	Mise en place de moulins, Teinture, couture, transformation légumes, santé en milieu rural, hydraulique rurale	Départements de Louga, Linguère et Kébémér			

ACTEURS	DOMAINES D'INTERVENTION	ZONES D'INTERVENTION (Adresses)	DUREE D'IMPLANTATION	SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANT DE FINANCEMENT (FCFA) pour la période
FAFS (Fédération des associations Féminines du Sénégal)	Formation, Mutuelle d'épargne et de crédit, IEC, alphabétisation	Louga (Région)			
ANAF (Association Nationale pour l'Alphabétisation et la Formation des Adultes)	Alphabétisation, Education juridique, allègement travaux de la femme, santé, hygiène, assainissement	Louga (Région)			
ASREAD	GRN, alphabétisation, Agroforesterie, IEC, hydraulique villageoise, maraîchage, micro-crédit	Arrondissement de Keur Momar Sarr			
MFR	Formation, appui activités paysannes	Arrondissement de Sakal, CR de Léona			
Maisons Familiales Rurales	Alphabétisation, GRN	Département de Louga			
ASADE	(environnement, lutte contre la désertification), Artisanat, micro - crédit				
FAPALFédération des Associations Paysannes de Louga	Embouche, Boutiques communautaires, alphabétisation, pêche, élevage, puits, agriculture, Moulins	Départements de Louga, Linguère et Kébémér			
ASEC-Vison	Alphabétisation , appui au développement	Sakal			
Fedde Bantaare Aynaabo jolof	Alphabétisation, appui au développement	Linguère			
Cellule d'accompagnement et de soutien aux personnes vivant avec le VIH/SIDA	Appui aux personnes vivant avec le VIH/SIDA	Louga			
ADEREL	Appui au développement	Louga			

Source : PTIP 2001-2003 ; Cartographie de l'intervention des Bailleurs de Fonds : maison des élus locaux ; liste des organisations Non Gouvernementale

5- SYNTHESE DES PROGRAMMES ENVISAGES POUR LES TROIS PROCHAINES ANNEES 2002-2004

L'analyse de la matrice des intervenants permet d'identifier et de faire la synthèse des différents projets et programmes intervenant dans la région de Louga pour les trois ans à venir (2002 – 2004).

Ces projets et programmes sont répertoriés ci-après par secteur d'activités.

- **Appui aux collectivités locales et à la décentralisation :** Dans ce domaine, on peut recenser le **PAC3**, le **PADMIR** et le **PNIR**, trois grands projets de l'ETAT qui n'interviennent que dans des communautés rurales spécifiques. Ils appuient les collectivités locales dans la planification, le renforcement des capacités, l'élaboration des plans locaux de développement et la réalisation d'infrastructures communautaires.
- **L'Agriculture, la gestion des ressources naturelles et l'environnement :** En dehors le **PSAOP**, du **PMIA** et de l'**ANCAR** qui interviennent dans toute la région, les autres programmes que sont le **PADV**, le **PAEP**, le **projet de développement intégré autour des pépinières**, le **projet de reboisement zone littoral** et le **projet biodiversité** concernent des zones spécifiques.
- **Dans le domaine de l'élevage**, un seul grand projet (**PAPEL**) intervient dans Linguère et Louga. Cependant, certains projets et ONG ont un volet élevage ou embouche dans leurs actions.
- **L'hydraulique, l'assainissement et l'hygiène :** deux grands projets concernent la région dans ce domaine : le **programme de réalisation de bassins de rétention** et le **projet sectoriel eau à long terme (1 et 2)**. Des actions non moins importantes des autres projets et ONG sont également notées dans ce secteur.
- **L'Electrification rurale :** le seul projet existant est le programme national d'électrification rurale et urbaine.
- En matière de **Santé et de nutrition**, le **PDIS** et le **PNC ph.2** sont les deux principaux projets qui interviennent présentement dans toute la Région . En plus de ces projets, on peut noter la présence d' ONG ou d' associations.
- **Au niveau de l'éducation, de l'Alphabétisation et de la formation**, les programmes **PDEF**, **PAPA**, **PAPF**, **PADEN** interviennent dans toute la région.

B- PROPOSITION DE STRATEGIE D'IMPLANTATION

1. ANALYSE DES INFORMATIONS COLLECTEES

Sur la base des informations collectées au niveau de la région, l'équipe de l'antenne Régionale de Louga a tenté de procéder à une exploitation des données afin d'identifier les zones les plus pauvres, celles de forte concentration des intervenants et les zones vierges, c'est à dire celles où il n'existe aucun intervenant (Projet ou programme). A l'issue de cette analyse, une stratégie d'intervention sera proposée pour permettre à l'AFDS de mieux s'implanter dans la région et d'atteindre les cibles concernées.

Il est à noter que ces informations ont été recueillies auprès des services techniques de l'état, des ONG, des projets et programmes intervenant dans la région. Les différents documents exploités sont :

- le Programme Régional de Développement de l'Education (PRDE)
- le schéma d'Aménagement de la Région de Louga ;
- le Programme Régional d'Action pour l'Environnement (PRA) ;
- l'annuaire sur l'environnement et les ressources naturelles du CSE ;
- le document de ciblage des communautés rurales élaboré par la DPS ;
- le rapport général du recensement national de l'agriculture 1998-99.

En dehors du PRDE qui vient d'être élaboré (juin 2001), tous les autres documents sont relativement anciens et donnent une situation du terrain évolutive avec le temps.

Le premier ciblage des communautés rurales effectué par la DPS dans le cadre de l'élaboration du document de projet Fonds de Développement Social a permis d'identifier les communautés rurales d'intervention du projet dans la Région de Louga. Celles-ci sont classées selon un indice composite de bien-être fondé sur l'accès aux services sociaux de base.

Ces critères sont :

- ✓ l'accès à une source d'approvisionnement d'eau potable
- ✓ l'accès à une école primaire
- ✓ l'accès à un poste de santé
- ✓ l'accès à un lieu de commerce
- ✓ l'accès à une route

La méthodologie utilisée a permis un classement en toute objectivité, neutralité et transparence et ne devrait donc souffrir d'aucune contestation.

Un souci d'équité, de transparence et de simplicité a guidé le processus de classement des communautés rurales.

Pour chaque communauté rurale, les indicateurs élémentaires sont calculés en fonction des critères ci-dessus mentionnés.

L'indice d'accès varie entre 0 et 500.

L'étude des informations recueillies a permis à l'équipe de l'antenne régionale d'identifier trois zones :

- les zones de pauvreté
- les zones de forte concentration des intervenants et
- les zones vierges à explorer par l'AFDS

1.1 Les zones de pauvreté

La pauvreté au Sénégal est à 80% rurale (cf. profil de pauvreté, ESP et de l'ESAM), ce qui explique le choix de l'AFDS de privilégier, dans un premier temps, le milieu rural.

La réparation du projet avait permis à la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) de procéder au 1^{er} ciblage des communautés rurales qui seront éligibles pour être des partenaires du projet Fonds de Développement Social.

L'approche utilisée consiste à définir la pauvreté comme une insuffisance notoire d'accès aux infrastructures publiques et par voie de conséquence, la non-satisfaction des besoins de base. L'accès est mesuré par la présence ou la distance de l'infrastructure par rapport au village.

Les principaux indicateurs utilisés sont :

- ✓ L'accès à une source d'approvisionnement en eau potable (robinet/borne fontaine, forage ou puits) ;
- ✓ L'accès à une école primaire ;
- ✓ L'accès à un poste de santé ;
- ✓ L'accès à un lieu de commerce ;
- ✓ L'accès à une route

Sur la base des résultats des enquêtes, la méthodologie usité consistait à affecter des indices pour chaque indicateur et de faire la somme pour déterminer un indicateur composite d'accès aux services sociaux de base qui sera l'élément fondamental de classement des communautés rurales. Les différents indices élémentaires ont été calculés de la manière suivante :

I_{eau} : la proportion d'individus ayant accès à une source d'approvisionnement à l'eau potable dans le village ou à moins d'un kilomètre

I_{école} : la proportion d'individus ayant accès à une école primaire dans le village ou à moins de 3 kilomètres

I_{santé} : la proportion d'individus ayant accès à un poste de santé dans le village ou à moins de 5 kilomètres

I_{commerce} : la proportion d'individus pouvant accéder à un lieu de commerce : une boutique, un marché hebdomadaire dans le village ou à moins de 5 kilomètres

I_{route} : la proportion d'individus ayant accès à une route (bitumée ou latéritique) dans le village ou à moins de 5 kilomètres.

Un barème variable de 0 à 100 est établi par indice. Une note est alors attribuée à chaque indice élémentaire de la communauté rurale.

- La note 100 si la valeur de l'indice élémentaire est supérieure ou égale à 75% c'est à dire si les $\frac{3}{4}$ de la population de la communauté ont accès à l'infrastructure;
- la note 50 si la valeur de l'indice élémentaire est inférieure à 75% et supérieure à 50% c'est à dire si moins des $\frac{3}{4}$ jusqu'à la moitié de la population de la communauté rurale a accès à l'infrastructure;
- la note 0 si la valeur de l'indicateur élémentaire est inférieure à 50% c'est à dire si moins de la moitié de la population de la communauté rurale a accès à l'infrastructure.

L'indice d'accès est obtenu en faisant la somme des indices élémentaires et varie par conséquent de 0 à 500.

Le seuil de pauvreté retenu est un indice d'accès de 250. Toutes les communautés rurales ayant un indice d'accès inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Il s'agit des communautés rurales ayant au plus un accès à 2 services sociaux de base sur 5.

D'autres éléments sont également pris en compte à savoir, le sens de l'efficacité (non disportion de l'intervention durant la 1^{ère} phase du projet), la prise en compte des autres interventions des autres projets de lutte contre la pauvreté, le soucis constant de tesser de la méthodologie et des mécanismes durant cette phase pilote.

Le résultat de ce travail a abouti à un premier choix de régions, de départements et communautés rurales de la 1^{ère} phase.

Ainsi, compte tenu de ce seuil de pauvreté, les communautés rurales considérées pauvres dans la région de Louga sont au nombre de **26** représentant **1419** villages pour une population totale de **207981** personnes (cf. annexe 1).

La commune de Linguère a été choisie comme commune test en raison de son fort niveau d'intégration avec le milieu rural.

Il est à souligner que la situation de la pauvreté dans la région de Louga est assez sévère.

En effet, elle est l'une des régions les plus pauvres du Sénégal (Carte de la pauvreté au Sénégal en annexe). La répartition de la pauvreté en fonction de la population dans la région se présente comme suit :

- département de Louga : **6 CR** pauvres pour une population de **61 607 habitants**
- département de Linguère : **14 CR** pauvres pour une population de **1110138 habitants**
- département de Kébémér : **6 CR** pauvres pour une population de **35 236 habitants**

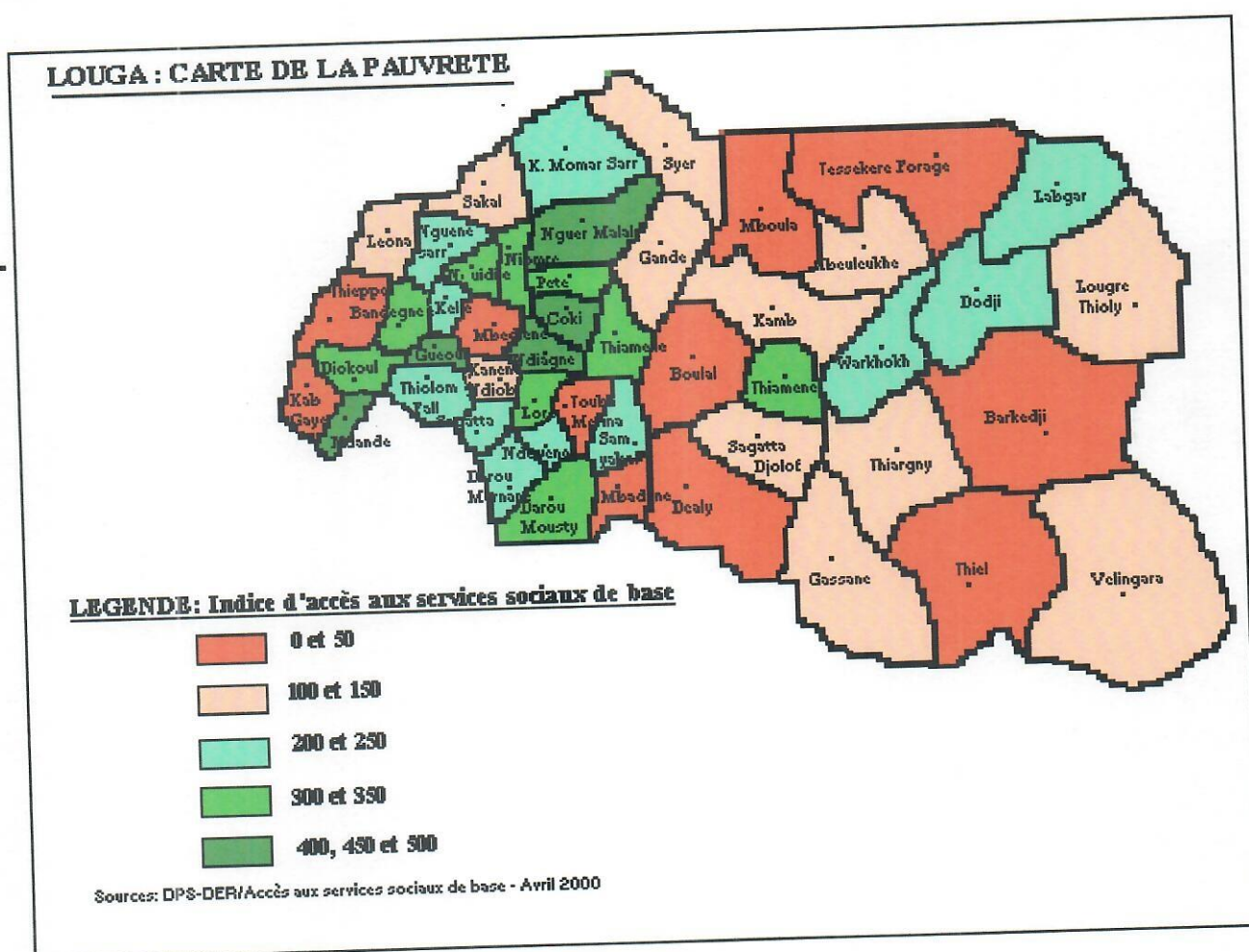
Le département le plus touché par la pauvreté est celui de Linguère. En effet, sur les 26 CR pauvres de la région, 14 se trouvent dans le seul département de Linguère, ce qui justifie la priorité accordée par l'AFDS à ce département dans la phase 1.

Le tableau 34 et la carte ci-après donnent la répartition de ces communautés rurales pauvres par département dans la région de Louga, en fonction de l'indice de pauvreté :

Tableau 34 : Répartition des CR pauvres par Département

Département	Nbre de CR Indice 0	Nbre de CR Indice 50	Nbre de CR Indice 100	Nbre de CR Indice 150	Nbre de CR Indice 200	Total
Louga	0	1	1	3	1	6
Linguère	3	3	5	3	0	14
Kébémér	1	3	0	1	1	6
Total	4	7	6	7	2	26

Source : ciblage des CR selon le niveau d'accès aux services sociaux de base, DPS/ juin 2000



1.2 Les zones de forte concentration des intervenants

Il ressort de l'analyse de la matrice des intervenants que de manière générale, la Région de Louga ne bénéficie pas beaucoup de l'intervention des bailleurs de fonds (projets, programmes)

Le tableau 35 donne les zones de forte concentration des principaux bailleurs de fonds :

Tableau 35 : Zones de forte concentration des Projets

DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTES RURALES	INTERVENANTS	C. R PAUVRES
KEBEMER	Darou Mousty	Darou Marnane	PAC3 , PADMIR	X
	Darou Mousty	Darou Mousty	PAC 3, PADMIR	
	Ndande	Kab Gaye	PAC 3, PADMIR	X
	Ndande	Ndande	PAC 3, PADMIR	
	Sagatta	Loro	PAC 3, PADMIR	
	Sagatta	Thiolom Fall	PNIR Ph1, PADMIR	
LINGUERE				
	Barkedji	Thiargny	PAC 3	X
	Sagatta Djoloff	Deali	PNIR Ph1,	X
	Sagatta Djoloff	Sagatta dioloff	PAC3, PNIR Ph1	X
	Yang-Yang	Mboula	PADV	X
	Sagatta Dioloff	Boulal	PADV	X
	Yang-Yang	Kamb	PADV	X
	Yang-Yang	Mbeuleukhé	PADV	X
LOUGA				
	Coki	Coki	PAC3, PNIR Ph1, PADV	
	Coki	Ndiagne	PAC3, PNIR Ph1	
	Sakal	Léona	PAC3, PNIR Ph1, PAEP	X
	Keur Momar Sarr	Gandé	PADV	X
	Coki	Thiamène	PADV	

Source : Cartographie des bailleurs de fonds/ Maison des élus locaux et la Direction des travaux Géographiques et Cartographiques

En dehors des projets ci-dessus cités, le programme PSOAP intervient dans toute la région et le PAPEL Ph2 dans les départements de Louga et de Linguère.

L'analyse de ce tableau dénote le nombre limité de bailleurs de fonds qui interviennent dans la Région de Louga. Seuls cinq programmes y ont des actions d'envergure. Il s'agit du PNIR, du PADV, du PAC3, du PADMIR et du PAEP.

L'intervention de ces différents programmes ne se fait pas encore sentir, car la plupart d'entre eux viennent juste de démarrer leurs réalisations sur le terrain. Ils ciblent au total 19 communautés rurales dont 11 font partie de celles répertoriées et classées pauvres par la DPS (étude de ciblage des CR-juin 2000).

La répartition de leur intervention est assez homogène bien que certains ciblent des zones spécifiques.

Cette analyse ne prend pas en compte cependant l'intervention des ONG au niveau des communautés rurales.

1.3 Les zones vierges à explorer par l' AFDS

L'exercice d'identification des zones de forte concentration des intervenants a été aussi l'occasion de déterminer les zones vierges dans la région, c'est à dire les communautés rurales où aucun grand projet n'est présent, en dehors de l'intervention des ONG.

Tableau 36 : Liste des CR ne bénéficiant d'aucun projet dans la Région de Louga

DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE	CR PAUVRES
	Barkedji	Barkedji	X
	Barkédji	Gassane	X
	Barkédji	Thiel	X
	Barkédji	Vélingara	X
	Dodji	Dodji	
	Dodji	Labgar	
	Dodji	Lougue-Thiolly	X
	Dodji	Ouarkokh	
	Yang-Yang	Tessékéré Forage	X
	Coki	Pété Ouarack	
	Coki	Thiamène Cayor	
	Keur Momar Sarr	Gande	X
	Keur Momar Sarr	Keur Momar Sarr	X
	Keur Momar Sarr	Syer	X
	Mbédiène	Kelle Guèye	
	Mbédiène	Mbédiène	X
	Mbédiène	Nguidilé	
	Sakal	Nguene Sarr	
	Sakal	Sakal	X
	Ndande	Thièppe	X
	Darou Mousty	Mbadiane	X
	Darou Mousty	Touba Mérina	X
TOTAL	9	22	14

Sources : cartographie de l'intervention des bailleurs de Fonds : maison des élus locaux ; ciblage des communautés rurales selon les niveaux d'accès aux services sociaux de base – DPS juin 2000

Les Communautés Rurales vierges sont au nombre de 22 /48 CR dont 14 ont été classées pauvres par la DPS.

Il ressort de cette analyse que la priorité devrait être accordée à ces 14 CR pour l'intervention de l'AFDS comme cela a été mentionné plus haut.

Sur ces 14 communautés rurales 6 se trouvent dans le département de Linguère, ce qui confirme la priorité accordée à ce département.



- une Evaluation Participative de la Pauvreté (EPP) pour déterminer la situation de référence dans les différents villages d'intervention du Projet, et
- une Evaluation Participative des Besoins (EPB) qui doit aboutir à l'élaboration d'une demande de Micro- projet ou de sous –projets par les populations

Sur la base du ciblage de 1^{er} niveau effectué par la DPS et qui avait déterminé les communautés rurales, la sélection des villages pour l'EPP s'est faite par des méthodes systématiques de quotas selon plusieurs variables pour chaque département retenu lors du 1^{er} ciblage. Ces variables sont :

- La taille de l'échantillon a été déterminée en tenant compte du nombre de micro-projets prévus pour être réalisés durant la 1^{ère} phase du projet (au moins 525) majorée d'une marge pour tenir en compte les éventuels micro-projets qui seront éligibles selon les critères d'accès aux fonds déterminés par le projet ;
- La variable population a été utilisée avec quatre strates : Il s'agit des villages de moins de 100 habitants, des villages entre 100 et 200 habitants, des villages entre 200 et 500 habitants et des villages dont la taille de la population est supérieure 500 habitants.

Cette stratification a permis de faire un tirage systématique de tous les villages ayant plus de 500 habitants pour faire partie des EPP ;

- Dans les autres strates, il a été procédé à un tirage systématique de tous les villages ayant un marché hebdomadaire pour tenir compte de l'indice d'activité et du rôle de pôle de développement que jouent ces villages ;
- La présence d'Organisations Communautaires de Base a également permis de faire des tirages pour prendre en compte la dynamique organisationnelle ;
- En cas d'égalité il a été tenu compte des villages qui n'ont pas accès à l'eau potable ;
- Pour affiner la sélection, tous les villages de moins de 50 habitants ont été éliminés de la liste ;
- De même, toutes les communautés rurales qui fournissent un nombre inférieur à 10 villages ont été éliminées de la liste finale.

Ainsi le résultat final de la sélection a donné pour la région de Louga un total de **314 villages** répartis dans **18 communautés rurales**, ce qui représente une **population totale 76 365 habitants**.

Tableau 37 : TABLEAU RECAPITULATIF DES COMMUNAUTES RURALES CIBLEES POUR L'EPP

DEPT.	ARRDT.	COM. RUR.	Nbre de VILL.	Population	Indice	
LOUGA	K M S	Gande	19	4 027	150	
		K M S	23	7 076	200	
		Syere	13	2 803	150	
	Sakal	Leona	27	8 882	150	
		Sakal	28	6850	100	
		Barkedji	18	3 670	50	
LINGUERE	Barkedji	Gassane	11	5 527	100	
		Velingara	11	2 817	150	
		Boulal	23	5 157	0	
	Sagatta Djoloff	Deali	19	4 135	50	
		Dodji	Lougue-Thioly	10	1 638	100
	Yang-Yang	Mboula	11	2 851	0	
	KEBEMER	Ndande	Cab Gaye	19	3 333	50
			Thieppe	24	3 138	0
Darou Mousty		Darou Marnane	21	5 241	200	
		Mbadiane	13	3 794	50	
		Touba Merina	14	3 169	50	
TOTAL	Sagatta Gueth	Kanene Ndiob	10	2 257	150	
	9	18	314	76 365		

Aux 314 villages choisis pour l'EPP, il faudra ajouter la commune de Linguère en raison de son degré de pauvreté et de son fort taux d'intégration avec le milieu rural.

Liste des villages pour EPP (voir annexe 4)

La carte ci-après nous indique les CR ciblées pour l'EPP pour la première phase du Projet :



Sur la base des 18 communautés rurales choisies pour mener l'EPP dans la région de Louga, un nombre de 7 a été jugé prioritaire pour le démarrage des EPB.

- Dans chaque département, un maximum de 2 ou 3 communautés rurales a été choisi ;
- Dans le département, les communautés rurales ayant un plus faible indice de pauvreté selon les enquêtes de 1^{er} ciblage ont été privilégiées ;
- En cas d'égalité, la communauté rurale ayant le moins d'intervenant a été retenue ;
- Dans chacune de ces communautés rurales, tous les villages objet des EPP sont sélectionnés.

Le tableau 38 donne la présence des intervenants dans les CR choisies pour l'EPP.

Tableau 38 : Répartition des Projets dans les CR EPP

DEPT.	ARRDT.	COM. RUR.	Indice	Intervenant
LOUGA	K M S	Gande	150	PADV
		K M S	200	
		Syere	150	
	Sakal	Leona	150	PAC3, PNIR, PAEP
		Sakal	100	PNIR
LINGUERE	Barkedji	Barkedji	50	
		Gassane	100	
		Velingara	150	
	Sagatta Djoloff	Boulal	0	PADV, PNIR
		Deali	50	PNIR
	Dodji	Lougue-Thioly	100	
		Yang-Yang	0	PADV, PNIR
KEBEMER	Ndande	Cab Gaye	50	PAC3, PADMIR
		Thieppe	0	
	Darou Mousty	Darou Marnane	200	PAC3, PADMIR
		Mbadiane	50	
		Touba Merina	50	
	Sagatta Gueth	Kanene Ndiob	150	
TOTAL	9	18		

L'analyse du tableau permet de déterminer les 7 CR prioritaires pour le démarrage des EPB en fonction des critères déterminés en haut. Ainsi, la situation dans les trois départements se résume comme suit :

- Louga : les CR ayant les indices les plus bas sont Sakal, Syere et Gande. Etant donné que le PADV intervient déjà dans la CR de Gande, le choix des 2 CR prioritaires dans le département porte sur **Sakal et Syere**.
Les action du PNIR dans la CR de Sakal n'ont pas encore démarré et pourraient compléter celles être du projet.
- Linguère : les CR choisies sont **Barkédji, Gassane et Lougue- Thioly**. Boulal, Mboula et Déali n'ont pas été retenues parce que bénéficiant de l'intervention de projets.
- Kébémér : le choix porte sur les CR de **Thieppe et de Touba Mérina**. La CR de Mbadiane a le même indice que Touba Mérina mais n'a pas été retenue parce que ayant moins de villages.

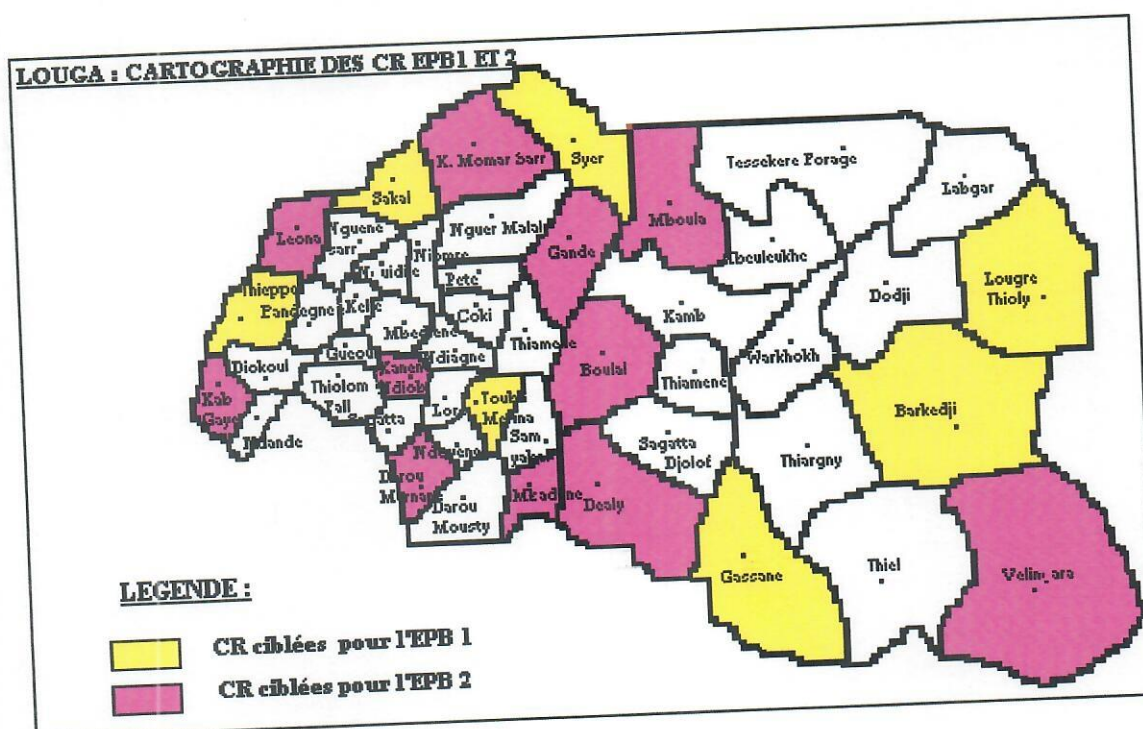
Le tableau 39 donne le détail sur les CR choisies dans chaque département :

Tableau 39 : TABLEAU RECAPITULATIF DES COMMUNAUTES RURALES CIBLEES POUR L'EPB

DEPT.	ARRDT.	COM. RUR.	Indice	Nbre de VIL.	Population
LOUGA	K M S	Syere	150	13	2 803
	Sakal	Sakal	100	28	6 850
	2	2		41	9653
sous total				18	3 670
LINGUERE	Barkedji	Barkedji	50	11	5 527
	Barkedji	Gassane	100		
	Dodji	Lougre- Thioly	100	10	1 638
	2	3		39	10835
sous total			0	24	3 138
KEBEMER	Ndande	Thieppe			
	Darou Mousty	Touba Mérina	50	14	3 169
sous total	2	2		38	6307
TOTAUX	6	7	,	118	26795

Ainsi la sélection a donné une liste de **118 villages** répartis comme suit : **38** dans le **Kébémér**, **39** dans le **Linguère** et **41** dans le **Louga** , soit une moyenne de 39 villages par département. La population ciblée est **26 795habitants**.

Les **196 villages** restants feront l'objet d'une deuxième vague d'évaluation participative des Besoins.



1.5 Les relations de partenariat possible

Comme il a été souligné dans les chapitres précédents, la Région de Louga ne bénéficie pas de beaucoup de Projets comparée aux autres Régions du Sénégal.

Les principaux Projets intervenant dans la Région sont :

- le PADV ;
- le PNIR
- le PAC3
- le PADMIR
- le PAPEL

Pour une meilleure harmonisation des interventions afin d'assurer une rentabilité des actions du Projet, l'AFDS pourrait nouer des relations de partenariat dans la région avec certains de ces projets.

Des axes de collaboration pertinents et diversifiés sont susceptibles d'être explorés. A titre illustratif,

- le projet PADV qui intervient dans l'appui aux populations dans l'élaboration des plans de gestion villageois dans sa zone d'action. Dans les CR de Mboula, Boula où l'AFDS compte intervenir, les populations pourraient utiliser ces plans de gestion villageois pour formuler rapidement leurs Micro-Projets. En plus, des possibilités de cofinancement pourraient être envisagées dans le domaine des infrastructures hydrauliques, des pistes etc...
- Dans le département de Kébémér, une synergie peut être développée avec le PADMIR qui appuie les populations de l'arrondissement de Ndande dans l'élaboration de plans de développement locaux, des programmes triennaux et en finançant des plans d'investissements locaux. Son ambition est de couvrir tout le département dans sa prochaine phase.
- Une collaboration peut être envisagée pour le co-financement des activités hors de portée de l'AFDS (piste de production, forage.....) avec le PNIR qui appuie les collectivités locales dans la réalisation d'infrastructures rurales ne compte intervenir dans la région de Louga que dans quelques communautés rurales dans sa première phase (Léona, Déali, Sagatta djoloff),
- Cette forme de coolaboration pourrait égalementétablie avec le PAC 3, qui, en dehors de l'appui des communes, intervient dans certaines communautés rurales dans la réalisation d'équipements et d'infrastructures, des relations de partenariat peuvent être envisagées dans les communautés rurales de léona, Kab, Darou Mousty, Darou Marnane, Thiargny, Sagatta Djolof et la commune de Linguère.

En dehors de ces partenaires, le projet établira des relations de collaboration avec d'autres acteurs intervenant dans la région, notamment les ONG.

Les collectivités locales et les services déconcentrés de l'Etat seront aussi impliqués dans la mise en œuvre du Projet au niveau de la région, en fonction de leur domaine de compétence.

2. PROPOSITION DE STRATEGIE D'IMPLANTATION

L'étude de ces différents éléments a permis à l'équipe de l'antenne régionale de Louga de définir une stratégie d'implantation qui repose sur les éléments suivants :

2.1 La mise en place de bureaux fonctionnels

L'identification de locaux devant abriter l'Antenne de Louga a été effectuée. Une deuxième mission de confirmation effectuée avec le DG en compagnie d'un architecte a permis de faire le choix définitif des locaux et d'estimer le coût des travaux de réhabilitation. Les travaux de réhabilitation sont en cours et la réception officielle devrait se faire en fin Mai 2002.

2.2 Le recrutement du personnel d'appui local

Le coordonnateur de l'Antenne, le spécialiste en passation de marché et le comptable régional sont recrutés. Il s'avère, dès lors, urgent de s'atteler à la finalisation du recrutement du reste du personnel local en relation avec la Direction Générale.

2.3 Les visites de prise de contact

Les visites de prise de contact au niveau de la région constituent un des éléments clés de la stratégie d'implantation dans sa phase initiale. Une première mission effectuée au mois de septembre par l'équipe de l'ARFS a permis de prendre contact avec le gouverneur de la région, le conseil régional, quelques services administratifs et projets. Une deuxième visite effectuée au mois de novembre en compagnie du DG a permis à cette dernière de présenter le projet aux autorités administratives et locales. Après son installation officielle, l'équipe a poursuivi le processus des visites au niveau des autres départements, communes, arrondissements pour une plus large diffusion de l'information.

2.4 L'atelier de lancement régional

Le premier événement marquant le démarrage officiel du projet dans la région est le séminaire de lancement régional du projet. Ainsi, à l'instar du lancement National, l'A.F.D.S. organisera un forum d'une journée dans la région afin d'informer, de sensibiliser, mais aussi de familiariser les différents acteurs et bénéficiaires aux objectifs et activités du projet. Seront invités à ce forum, les groupements féminins et de jeunes, les Associations de développement, les Associations des Handicapés, les collectivités locales, les structures déconcentrées de l'Etat, les Autorités Administratives, les projets et programmes intervenant dans la région, les ONG, les Prestataires de service et les structures de micro finance de la région (ou intéressés).

Etant donné que la région de Louga est la seule région où le projet va intervenir dans les trois départements, il serait difficile d'inviter toutes les collectivités locales et autorités ou services administratifs de la région. La stratégie envisagée consistera à inviter les autorités administratives et locales des arrondissements et communautés rurales ciblées dans la première phase du projet.

Ce forum de lancement sera l'occasion pour l'Antenne Régionale de collaborer avec la presse locale (écrite et radio) pour une couverture totale de l'événement. Il réunira toute l'équipe du

siège. A cet effet, le DG et les différents responsables présenteront le projet, ses objectifs, ses composantes, son mode d'intervention, les conditions d'éligibilité, etc...

Des ateliers permettront aux participants de donner leurs avis et suggestions sur le projet.

2.5 Les séances d'information et de sensibilisation

Deux stratégies seront utilisées pour la mise en œuvre des campagnes d'information : des temps d'antenne au niveau des radios locales et des séances de sensibilisation décentralisées.

2.5.1 Les temps d'antenne

En vue de mieux informer les populations sur le projet, l'ARFS a retenu de recourir aux radios locales pour temps d'Antenne. C'est ainsi que les radios suivantes ont été identifiées.

- RTS / Louga FM
- SUD FM / Louga
- Wal Fadjiri / Louga
- Dunya FM / Louga
- Radio Rurale de KMS

D'autres radios rurales seront identifiées par l'ARFS. La collaboration avec ces radios rurales est importante pour l'atteinte des populations cibles, car plus proches des populations et gérées par les communautés elles-mêmes.

En dehors des temps d'Antenne au niveau des radios locales, la presse écrite sera aussi utilisée pour couvrir des événements tels que le lancement, les séances de sensibilisation, les cérémonies de lancement des micro-projets ou sous-projets, etc...

2.5.2 Les séances d'information et de sensibilisation

Après le lancement du projet au niveau régional, l'ARFS compte mener des séances de sensibilisation au niveau des zones ciblées. Dans un premier temps, les zones prioritaires identifiées pour le démarrage du projet seront ciblées.

Il est ainsi prévu :

- une séance de sensibilisation au niveau des deux autres départements de Linguère et de Kébémér. Pour le département de Linguère, les séances de sensibilisation se dérouleront dans la commune de Linguère de manière à couvrir la commune qui fait partie des zones prioritaires pour le démarrage.
- Des séances spécifiques de sensibilisation seront également organisées par l'ARFS, au niveau des arrondissements prioritaires proposées.

La démarche consistera à regrouper les représentants des villages prioritaires au niveau de chaque arrondissement concerné.

Ces séances de sensibilisation seront organisées au moins deux fois dans l'année au niveau de chaque arrondissement.

Etant donné que la poursuite des activités de sensibilisation seront menées par les OADC au niveau des communautés rurales et des villages, il est souhaitable que ces derniers soient recrutés avant le démarrage des activités d'information et de sensibilisation au niveau décentralisé. Ainsi, l'équipe de l'ARFS profitera des séances d'information et de sensibilisation pour, d'une part, présenter les OADC qui accompagneront les communautés dans l'exécution de leurs micro ou sous-projets, et d'autre part, les familiariser avec les techniques, approches et principes de l'Agence.

2.6 Le processus de soumission des micro et sous – projets

2.6.1 La formulation des micro et sous – projets

La formulation des micro et sous - projets suit des étapes très importantes qu'il convient de souligner. Le rôle de l'antenne Régionale est de faire un suivi permanent de toutes les étapes afin de s'assurer que tout le processus a été suivi. Ainsi, des missions de supervision permettront de contrôler le travail des OADC qui appuieront les populations durant tout le processus. Comme mentionné dans les manuels de procédure OCB et MF du projet, les étapes suivantes seront suivies :

- **L'Evaluation Participative des Besoins (EPB) :**

L'EPB constitue une étape fondamentale. Elle permettra aux communautés ciblées d'exprimer leurs problèmes et leurs besoins afin de dégager des idées de projets. Cette étape sera une occasion pour les populations de se familiariser avec les outils de diagnostic, de planification et de priorisation. Ainsi, il serait souhaitable que les OADC qui doivent encadrer les populations dans cet exercice, maîtrisent bien les instruments de diagnostic participatif telsque la MARP, le SEPO, le DP.....

En vue d'harmoniser la démarche, il serait important que l'AFDS propose une méthodologie.

L'Evaluation Participative de la Pauvreté qui servira de situation de référence pour l'AFDS, fera ressortir au niveau de chaque village un plan d'action où les populations se baseront pour formuler des MP. Dans les villages où des plans de développements existent déjà, ils serait souhaitable de les réactualiser afin d'harmoniser avec les autres plans.

Au niveau de la commune de Linguère, la stratégie utilisée sera d'élaborer des plans de développement des quartiers qui suivront le même processus que ceux des villages. Le suivi de l'exécution de l'EPB dans les villages sera une occasion pour l'équipe de l'Antenne régionale de sensibiliser les populations sur les objectifs du projet.

- **La formulation des Micro et sous Projets :**

A l'issue de l'EPB, les populations devront formuler des MP ou des SP suivant le canevas de Demande de Micro-Projet déjà élaboré par l'AFDS. Ces MP seront issus des Plans d'Action villageois ou de quartier. Signalons que la constitution du Comité de gestion du MP ou du SP est un préalable. Les OADC aideront les populations à la mise en place du CGMP ou CGSP et du Comité d'Animation, de sensibilisation et de Formation (CAF).

- **La soumission des DMP :**

Une fois le DMP élaboré, il sera transmis à l'Antenne Régionale pour étude avant d'envoyer des copies aux membres du Comité Technique d'Evaluation (CTE) pour analyse et appréciation.

Ce CTE sera mis en place par l'ARFS avant à la fin de l'étape de l'identification des besoins.

Il sera composé, en plus de l'équipe de l'ARFS, du représentant des collectivités locales, des services déconcentrés de l'Administration (SDA) en fonction de leurs compétences ou de toute autre personne ressource indispensable pour l'appréciation des DMP.

Ensuite le CTE sera convoqué pour statuer sur la DPM reçue par l'ARFS. A l'issue de l'appréciation, un rapport d'évaluation sera élaboré par l'ARFS et transmis à la Direction Générale avec tous les dossiers pour son avis final.

2.7 Le suivi - évaluation de l'Antenne Régionale

Le suivi évaluation de l'antenne régionale comprend les missions de suivi, de supervision des différentes activités menées au niveau de l'antenne, notamment le suivi de l'EPP, de l'EPB, de l'exécution des MP/ SP et la participation aux auto-évaluations, évaluations des activités et aux exercices de revue annuelles.

Le responsable du suivi-évaluation au niveau régional est le coordonnateur d'antenne qui fournira des rapports mensuels, trimestriels et annuels sur l'état d'exécution des activités dans la région, selon le modèle élaboré par l'Unité Information Suivi-Evaluation.

Le système de suivi-évaluation est composé de deux volets distincts mais interdépendants :

- le suivi de l'exécution du projet,
- l'évaluation des activités.

2.7.1 Le Suivi de l'exécution

Les objectifs du suivi sont de fournir de manière permanente à la Direction Générale des informations soutenues sur l'exécution du projet, d'anticiper sur les atouts et les difficultés permettant à la direction Générale de procéder à des réajustements nécessaires à temps opportun.

Le suivi de l'exécution du projet se fera à différents niveaux :

2.7.1.1 Au niveau Régional

Dans le cadre du suivi dans la région, les activités suivantes seront menées par les différents acteurs :

- **La supervision de l'Evaluation Participative de la Pauvreté (EPP) :** des missions de supervision sont organisées par le coordonnateur afin de veiller à la bonne exécution des évaluations par les opérateurs de l'Evaluation Participative de la Pauvreté (OEPP). Une mission d'introduction des OEPP sera organisée au niveau de chaque communauté rurale ciblée. Le suivi de l'EPP sera fait au niveau des villages, sur la base d'un échantillon.
- **Le suivi de l'Evaluation Participative des Besoins (EPB) :** une fois l'Opérateur d'Appui au Développement (OADC) introduit au niveau des autorités administratives et locales, le coordonnateur procédera à des missions de suivi de l'EPB. Ce suivi se fera

au niveau des villages suivant un échantillon préalablement défini et aura pour objectif de voir l'état d'avancement de l'EPB.

- **Le suivi des Micro et Sous projet** : il se fera de manière suivante :
 - A travers les Comités de Gestion (CGMP/CGSP), les communautés procèdent à un suivi quotidien de la vie des micro projets dont elles ont la charge, sur la base de l'Accord de Micro-projet ou contrat de sous-projet signé avec l'AFDS. Elles disposent d'un livre journal relatant la vie des projets qu'elles tiennent à la disposition des structures centrales et régionales du projet. sous-projets. Ils doivent produire un rapport technique et financier mensuel adressé au Directeur Général de l'AFDS dont copie sera transmise au Coordonnateur de l'Antenne Régionale.
 - les SFD effectuent un suivi quotidien des sous projets dont elles ont la charge, sur la base de l'Accord de sous projet signé avec l'AFDS. Ils tiennent un livre journal relatant la vie du sous projet qu'ils tiennent à la disposition des structures centrales et régionales du projet. Les SFD conformément à l'accord avec l'AFDS, doivent produire un rapport mensuel technique et financier mensuel adressé au Directeur Général sur l'exécution des activités qui leur sont confiées dont copie sera adressée
 - Les OADC/OAMF appuient les communautés dans le suivi quotidien des micro/ au Coordonnateur de l'Antenne régionale.
 - Les membres de l'équipe de l'Antenne régionale effectueront, en fonction de leur Compétence, un suivi mensuel des micro/sous-projets sur le terrain. Ils rendent compte de l'état d'avancement et des difficultés éventuelles des micro-projet exécutés dans la région. Le coordonnateur produira un rapport technique et financier consolidé sur l'état d'exécution des micro/sous projets tous les mois.

2.7.1.2 Au niveau National

Des missions de supervision seront organisées par le niveau central et effectuées par l'Unité de Suivi Evaluation et par les responsables des différentes Composantes :

- L'Unité Information, Suivi/Evaluation organisera une mission de supervision au niveau de l'antenne au moins tous les deux mois
- Les Responsables des composantes effectueront une supervision régulière des micro/ sous-projets mis en œuvre sous leur responsabilité. De même que le suivi des conventions de financement avec les OADC/OAMF et les SFD.

2.7.2 Le Suivi de l'évolution de la pauvreté dans les zones d'intervention

Les enquêtes et diagnostics menés à travers les Evaluations Participatives de la Pauvreté et les Evaluations Participatives des Besoins au démarrage du projet, permettront d'obtenir une situation de référence sur la pauvreté et d'élaborer des indicateurs consensuels permettant de mesurer les impacts sur:

- les environnements institutionnels et organisationnels des partenaires du développement local ;
- les modes de gestion des ressources naturelles et de l'environnement ;

- les conditions de vie économique et sociale (en terme de revenus et de statut social des bénéficiaires etc..).

La construction d'un indice de base ainsi que l'estimation de son objectif de progression seront entreprises dans le cadre de l'EPP et réalisées par les OADC.

Les capacités des OCB dans la collecte de données sur leurs niveaux de vie pourront progressivement être développées, de manière à créer, au niveau local, des compétences dans le suivi et l'alerte sur les situations de la pauvreté et d'évaluation des impacts des interventions en matière de lutte contre la pauvreté..

2.7.3 L'évaluation des micro/sous-projets

L'évaluation des MP et SP se situe à deux niveaux :

2.7.3.1 L'Auto-évaluation

Tous les six mois, les MP/SPAGR feront l'objet d'une auto-évaluation. Ces auto-évaluations organisées par les Comités de Gestion en présence des partenaires, se feront de façon participative. Les OADC/OAMF appuieront les CGMP/ CGSPAGR dans la préparation de ces auto-évaluations.

Les différents partenaires ayant participé à l'exécution du micro-projet ainsi que l'antenne régionale prendront part à ces auto-évaluations.

Les sessions de formation feront également l'objet d'une évaluation finale sous l'égide du Comité d'animation, de sensibilisation et de formation (CAF).

2.7.3.2 L'Evaluation par l'AFDS :

L'AFDS entreprendra une évaluation externe des micro/ sous- projets réalisés. Cette évaluation portera sur :

- Le respect du calendrier de mise en œuvre ;
- La participation des bénéficiaires à l'exécution du micro/ sous - projet ;
- Les indicateurs de performance et/ou de résultat ;
- Les résultats financiers ;
- Les capacités organisationnelles des bénéficiaires ;
- Les procédures de passation des marchés par les communautés ;
- Le système de maintenance des infrastructures/équipements ;
- Les problèmes, contraintes et solutions prises ou préconisées.

CONCLUSION

Cette présente stratégie est un processus dynamique qui peut être sujet à des modifications, des aménagements ou recentrages au fil de sa mise en œuvre eu égard à certains paramètres internes ou externes.

Par ailleurs, le présent document devra faire l'objet d'une validation par la Direction Générale et il n'est pas exclu que des amendements, de forme et/ou de fond, puissent y être apportés en vue de le rendre plus opérationnel.

En tout état de cause, l'intérêt de ce draft a été de susciter une réflexion approfondie sur la problématique de la pauvreté dans la région de Louga, d'identifier les différents acteurs et bénéficiaires, et de définir également des axes stratégiques d'implantation progressive du projet.

Il servira de cadre de référence et d'orientation pour les différentes activités liées à l'implantation effective du projet dans la région de Louga.

ANNEXES

ANNEXE 2 : LISTE DES COMMUNAUTES RURALES PAUVRES DANS LA REGION DE LOUGA

DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE	NBRE DE VILLAGE	NBRE D'HABITANTS	POURCENTAGE DE LA POPULATION RURALE AYANT ACCES A :						NOTES ATTRIBUEES SELON LE NIVEAU DE L'ACCES				INDICE D'ACCES
					Point d'eau	Ecole Primaire	Poste de Santé	Commerce	Route	Point d'Eau	Ecole Primaire	Poste de Santé	Commerce	Route	
KEBEMER	NDANDE	THIEPPE	88	5 542	42,4	44,0	29,2	28,7	0,0	0	0	0	0	0	0
LINGUERE	SAGATA DJOLOFF	BOULAL	48	7 458	18,5	14,3	8,7	14,8	8,7	0	0	0	0	0	0
LINGUERE	YANG-YANG	MBOULA	34	7 252	32,3	41,1	21,0	48,6	6,5	0	0	0	0	0	0
LINGUERE	YANG-YANG	TESSEKRE FORAGE	50	7 040	20,8	4,0	9,0	9,0	0,0	0	0	0	0	0	0
KEBEMER	DAROU MOUSTY	MBADIANE	47	6 287	66,4	36,3	11,5	41,0	28,5	50	0	0	0	0	50
KEBEMER	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	40	5 754	38,5	26,9	46,8	56,2	46,6	0	0	0	50	0	50
KEBEMER	NDANDE	CAB GAYE	41	4 461	47,2	64,5	19,3	38,7	9,7	0	50	0	0	0	50
LINGUERE	BARKEDJI	BARKEDJI	66	10 449	54,1	41,18	14,2	41,5	23,9	50	0	0	0	0	50
LINGUERE	BARKEDJI	THIEL	37	4 898	67,3	43,5	26,6	49,3	4,3	50	0	0	0	0	50
LINGUERE	SAGATA DJOLOFF	DEALI	40	6 821	50,1	42,6	18,4	46,9	49,8	50	0	0	0	0	50
LOUGA	MBEDIENE	MBEDIENE	83	8 406	52,9	46,2	29,2	34,4	44,9	50	0	0	0	0	50
LINGUERE	BARKEDJI	GASSANE	40	10 340	57,1	47,7	23,1	56,4	0,0	50	0	0	50	0	100
LINGUERE	BARKEDJI	THIARGNY	51	7 524	62,9	54,0	13,3	36,0	0,0	50	0	0	50	0	100
LINGUERE	DODJI	LOUGUE-THIOLY	24	3 055	53,2	48,5	15,8	53,2	0,0	50	0	50	0	50	100

LINGUERE	SAGATA DJOLOFF	SAGATTA	45	9 106	32,8	55,7	43,9	52,1	43,8	0	50	0	50	0	100
LINGUERE	YANG-YANG	KAMB	69	12 529	53,7	54,4	2,7	42,3	7,9	50	50	0	0	0	100
LOUGA	SAKAL	SAKAL	129	15 563	58,1	49,1	29,2	58,7	39,2	50	0	0	0	0	100
KEBEMER	SAGATA GUETH	KANENE DIOB	47	4 269	53,5	56,9	53,3	35,6	19,8	50	50	0	0	0	150
LINGUERE	BARKEDJI	VELINGARA	66	9 141	75,4	52,3	9,0	40,8	0,0	100	50	0	0	0	150
LINGUERE	SAGATA DJOLOFF	DAHRA	36	9 672	47,4	74,5	26,8	73,9	70,4	0	50	0	50	50	150
LINGUERE	YANG-YANG	MBEULEYKHE	31	5 853	50,8	72,3	34,9	52,9	40,2	50	50	0	0	0	150
LOUGA	KEUR MOMAR SARR	GANDE	33	4 844	25,7	64,5	56,1	59,2	0,0	0	50	50	50	0	150
LOUGA	KEUR MOMAR SARR	SYERE	28	4 144	15,6	76,8	24,3	45,3	59,1	0	100	0	0	0	150
LOUGA	SAKAL	LEONA	100	15 801	30,7	69,7	23,0	65,0	63,8	0	50	50	50	50	150
KEBEMER	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	84	8 923	74,3	59,6	48,7	56,2	66,8	50	50	0	50	50	200
LOUGA	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	62	12 849	51,7	66,6	48,7	53,8	66,2	50	50	0	50	50	200
TOTAL				1419		20 7981									

Source : ciblage des CR selon le niveau d'accès aux services sociaux de base, DPS/ juin 2000

ANNEXE 3: CARACTERISTIQUES DES VILLAGES PAUVRES DES COMMUNAUTES RURALES DE LA REGION DE LOUGA
(AVEC AU PLUS 2 INFRASTRUCTURES / 5)

DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE	NOMBRE MOYEN INFRASTRUCTURES / 5		NOMBRE MOYEN D'AGR / 7		NOMBRE MOYEN D'OCB / 6		NOMBRE DE VILLAGES		POPULATION	
			Pauvres	Total	Pauvres	Total	Pauvres	Total	Pauvres	Total	Pauvres	Total
KEBEMER	KEBEMER	DAROU MARNANE	1,11	2,07	0,02	0,11	0,81	1,29	53	84	3 503	8 923
		MBADIANE	0,57	0,89	0,03	0,06	1,03	1,33	42	47	4 466	6 287
		TOUBA MERINA	0,39	1,78	0,00	0,05	1,04	1,35	23	40	2 746	5 754
		CAB GAYE	0,91	1,20	2,91	3,15	1,74	2,07	35	41	2 886	4 461
		THIEPPE	0,86	1,08	3,09	3,13	2,15	2,18	78	88	4 571	5 542
LINGUERE	SAGATTA GUETH	KANENE NDIJOB	1,05	1,47	1,71	1,83	0,71	0,96	38	47	2 510	4 269
		BARKEDJI	0,87	1,76	2,69	2,76	1,79	2,20	47	66	7 399	10 449
	BARKEDJI	GASSANE	0,69	1,23	2,50	2,70	1,38	1,90	32	40	6 454	10 340
		THIARGNY	0,47	1,31	2,22	2,41	1,33	1,88	36	51	4 631	7 524
		THIEL	0,45	1,11	2,52	2,76	1,28	1,89	29	37	2 768	4 898
		VELINGARA	0,91	1,38	2,19	2,33	1,15	1,64	54	66	6 211	9 141

LINGUERE	SAGATTA DJOLOFF	BOULAL	0,07	0,23	0,96	1,08	1,74	1,88	46	48	6 392	7 458
		DAHRA	1,20	2,69	1,47	1,58	0,80	1,33	15	36	3 025	9 672
		DEALI	0,37	1,43	1,15	1,58	2,19	2,78	27	40	3 481	6 821
		SAGATTA	0,58	1,42	1,15	1,38	0,82	1,29	33	45	4 671	9 106
	DODJI	LOUGUE-THIOLY	0,15	1,79	3,00	3,17	1,62	2,33	13	24	1 573	3 055
		KAMB	0,97	1,35	1,98	2,01	0,48	0,88	58	69	9 037	12 529
	YANG-YANG	MBEULEUKHE	0,59	1,58	2,00	2,35	0,45	1,06	22	31	2 750	5 853
		MBOULA	0,32	0,91	2,21	2,50	1,50	2,06	28	34	4 912	7 252
		TESSEKRE FORAGE	0,13	0,46	2,00	2,00	0,09	0,26	45	50	6 405	7 040
		GANDE	0,65	1,45	1,39	1,70	1,91	2,33	23	33	2 707	4 844
LOUGA	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	1,02	2,03	1,14	1,35	0,90	1,48	42	62	5 793	12 849
		SYERE	1,00	1,54	1,14	1,25	1,14	1,61	22	28	2 489	4 144
	MBEDIENE	MBEDIENE	0,62	1,10	0,77	0,83	0,16	0,42	69	83	4 614	8 406
		LEONA	0,54	1,38	0,00	0,06	0,49	0,96	72	100	7 152	15 801
	SAKAL	SAKAL	0,64	1,60	0,03	0,03	0,47	0,74	94	129	8 897	15 563

ANNEXE 4 : REGION DE LOUGA, LISTE DES VILLAGES CIBLES POUR L'EPP**DEPARTEMENT DE LOUGA**

No	Arrondissement	Communauté Rurale	Village	Population
1	KEUR MOMAR SARR	GANDE	GORBEL OUOLOF	514
2	KEUR MOMAR SARR	GANDE	GANDE	603
3	KEUR MOMAR SARR	GANDE	BISSINABE GALDE	93
4	KEUR MOMAR SARR	GANDE	NDIAYE NDIANGOU I	92
5	KEUR MOMAR SARR	GANDE	BADJI II	167
6	KEUR MOMAR SARR	GANDE	BISSINABE GALEGAL	101
7	KEUR MOMAR SARR	GANDE	BISSINABE GANDE	198
8	KEUR MOMAR SARR	GANDE	BODEDI OUOLOF	104
9	KEUR MOMAR SARR	GANDE	GADE MBELOGNE	108
10	KEUR MOMAR SARR	GANDE	GANDE II	126
11	KEUR MOMAR SARR	GANDE	MBAFFAR	165
12	KEUR MOMAR SARR	GANDE	NDIALAMBANE	155
13	KEUR MOMAR SARR	GANDE	NDIAYE NDIANGOU II	160
14	KEUR MOMAR SARR	GANDE	SERRINGUE	178
15	KEUR MOMAR SARR	GANDE	THIONKE PEULH	134
16	KEUR MOMAR SARR	GANDE	BISSINABE RINDO	212
17	KEUR MOMAR SARR	GANDE	GALAYEL	304
18	KEUR MOMAR SARR	GANDE	GORBEL PEULH	212
19	KEUR MOMAR SARR	GANDE	KEUR BASSINE	401
20	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	GANKET BALLA	598
21	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	LATHIANTE	773
22	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	DIASSAMABE ALY	1052
23	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	1216
24	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	DIAMENAR KEUR KANE	91
25	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	DIAMENAR LOYENNE	98
26	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	FETO	98
27	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	GORA DIOP	75
28	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	IBA	96
29	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	DIARNABE MAKÀ	153
30	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	GUENE GOUDY I	104
31	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	GUEO	121
32	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	KEUR ALY DEMBEL	132
33	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	KEUR IBRA BINETA	158
34	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	MBARE BANTE	124
35	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	NDIMB PEULH	177
36	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	RINGAYE MAURE	161
37	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	BRAR	324
38	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	GANKETTE GUENT	459
39	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	MBANAR KEUR YORO TACKO	202
40	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	MERINA GUEWEL	227
41	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	NDOUR II	435
42	KEUR MOMAR SARR	KEUR MOMAR SARR	SAME KEBE	202
43	KEUR MOMAR SARR	SYERE	SYERE I (BOKINEDO)	535
44	KEUR MOMAR SARR	SYERE	MALLA TACKÉ	607
45	KEUR MOMAR SARR	SYERE	BAODE DOUDAL BISSINABE	82
46	KEUR MOMAR SARR	SYERE	BELEL GAUDY	110
47	KEUR MOMAR SARR	SYERE	FASS I	126

No	Arrondissement	Communauté Rurale	Village	Population
48	KEUR MOMAR SARR	SYERE	FASS II	107
49	KEUR MOMAR SARR	SYERE	GUIDICK	168
50	KEUR MOMAR SARR	SYERE	KOUNDOUNG	113
51	KEUR MOMAR SARR	SYERE	MBAR TOUBAB	112
52	KEUR MOMAR SARR	SYERE	DIELALY	125
53	KEUR MOMAR SARR	SYERE	BAODE DOUDAL DIONABE	247
54	KEUR MOMAR SARR	SYERE	KEUR NDARY	238
55	KEUR MOMAR SARR	SYERE	SYERE III	233
56	SAKAL	LEONA	SAGUE SATHIEL	518
57	SAKAL	LEONA	TARE	565
58	SAKAL	LEONA	NDIEUMB FALL	586
59	SAKAL	LEONA	LEONA	780
60	SAKAL	LEONA	POTOU I	825
61	SAKAL	LEONA	THIOWORE	1456
62	SAKAL	LEONA	POTOU II	79
63	SAKAL	LEONA	THIARE SECK	63
64	SAKAL	LEONA	DAO II	176
65	SAKAL	LEONA	GAL DAMEL	187
66	SAKAL	LEONA	MAKA TARE	144
67	SAKAL	LEONA	NDADE	178
68	SAKAL	LEONA	NDIAYENE PEULH I	142
69	SAKAL	LEONA	NDIOBENE	167
70	SAKAL	LEONA	NGANDOUL I	146
71	SAKAL	LEONA	NGOUFFATE I	115
72	SAKAL	LEONA	OUASSOUMASSAL	124
73	SAKAL	LEONA	THIARE SENE	145
74	SAKAL	LEONA	YEGOUL MBAYO	141
75	SAKAL	LEONA	GABANE PEULH II	167
76	SAKAL	LEONA	BENTE LAMINE	457
77	SAKAL	LEONA	MOUREL	288
78	SAKAL	LEONA	GNAYAM	264
79	SAKAL	LEONA	GOBAR	246
80	SAKAL	LEONA	KEUR KOURA	386
81	SAKAL	LEONA	NDOUNE	216
82	SAKAL	LEONA	SANTHIOU DIADJ	321
83	SAKAL	SAKAL	BARALE NDIAYE	562
84	SAKAL	SAKAL	KEUR MEISSA GAYE	576
85	SAKAL	SAKAL	NGONEME	606
86	SAKAL	SAKAL	SAKAL	1490
87	SAKAL	SAKAL	KEUR IBRA NIANG	85
88	SAKAL	SAKAL	BAKHDAR MBRNGUE	119
89	SAKAL	SAKAL	BARRY NIANG	104
90	SAKAL	SAKAL	BOYO SECK	116
91	SAKAL	SAKAL	DEBY GUEJ	141
92	SAKAL	SAKAL	DIAKHA LOUM	132
93	SAKAL	SAKAL	GADE NDEMB PEULH	191
94	SAKAL	SAKAL	GADE NDEMB WOLOF	165
95	SAKAL	SAKAL	KALAMINE DIENG	114
96	SAKAL	SAKAL	KALAMINE SARR	145
97	SAKAL	SAKAL	KEUR AMADOU FALL	172
98	SAKAL	SAKAL	KEUR BALLA NIASS	127

No	Arrondissement	Communauté Rurale	Village	Population
99	SAKAL	SAKAL	KEUR MANDIAYE BAKARY	138
100	SAKAL	SAKAL	KEUR MEISSA MBOUP	174
101	SAKAL	SAKAL	MASSAR II	111
102	SAKAL	SAKAL	NDABE FALL	131
103	SAKAL	SAKAL	NDIAGUENE OUOLOF	151
104	SAKAL	SAKAL	NDIAGUENE PEULH	150
105	SAKAL	SAKAL	NDIEYE SATOURE	153
106	SAKAL	SAKAL	NGUIK FALL	154
107	SAKAL	SAKAL	THIALA KEBE	153
108	SAKAL	SAKAL	TOGUEUL NDIAYE	147
109	SAKAL	SAKAL	MBANDE PEULH	257
110	SAKAL	SAKAL	NDAVAS DIAGNE	286

DEPARTEMENT DE KEBEMER

No	Arrondissement	Communauté Rurale	Village	Population
1	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	FASS TOURE	652
2	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	DAROU MARNANE	1685
3	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	KEUR MATAR BINTA PEULH	153
4	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	KEUR MATAR BINTA WOLOF	116
5	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	KEUR SAMBA ARAME SEYE	170
6	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	KIR SAMB	160
7	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	LOMENE(MBACKE KADIM)	106
8	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	MERINA DIOP	102
9	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	NDIAKHAYE WOLOF	130
10	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	NDIAO NDIAO WOLOF	155
11	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	NGUEMBE OUOLOF	127
12	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	THIOURANG PEULH	146
13	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	WALALANE WOLOF	142
14	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	COKI KADE	205
15	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	DEKHELE	245
16	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	EUPEULH PEULH	217
17	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	MBACKE KADIOR	337
18	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	TOUBA ROFF	215
19	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	BABA LO	53
20	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	KEUR MASSAMBA KHARY	69
21	DAROU MOUSTY	DAROU MARNANE	NDJINGUENE WOLOF	56
22	DAROU MOUSTY	MBADIANE	DAROU WAHAB	580
23	DAROU MOUSTY	MBADIANE	DAROU COSSO	587
24	DAROU MOUSTY	MBADIANE	MBADIANE	659
25	DAROU MOUSTY	MBADIANE	NIOMRE LO	175
26	DAROU MOUSTY	MBADIANE	BELEL NDIASSA	235
27	DAROU MOUSTY	MBADIANE	DAROU MINAME	214
28	DAROU MOUSTY	MBADIANE	DAROU SALAM II	207
29	DAROU MOUSTY	MBADIANE	LOUMBOL BOCKY	284
30	DAROU MOUSTY	MBADIANE	TAIF DIOP	258
31	DAROU MOUSTY	MBADIANE	THIAMENE II	218
32	DAROU MOUSTY	MBADIANE	TINGUITY	244
33	DAROU MOUSTY	MBADIANE	DIAKHAO OULOFF	54
34	DAROU MOUSTY	MBADIANE	DOULOUNGUEL	79

No	Arrondissement	Communauté Rurale	Village	Population
35	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	TOUBA MERINA	540
36	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	KANDJI	149
37	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	KOBARENE	132
38	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	MOURO WOLOF	129
39	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	SINE NDIAYE	118
40	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	TOUBA BELEL (GOLGOKI)	181
41	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	YORO PEULH	146
42	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	BARIDIAM KHOUMA	283
43	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	KHOYOYE	373
44	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	KOBA	237
45	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	NDELERE	453
46	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	THIDE	297
47	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	NIMZATT	54
48	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	THIOUSSE	77
49	NDANDE	CAB GAYE	DAROU DIA	122
50	NDANDE	CAB GAYE	GATY SAKÉ	111
51	NDANDE	CAB GAYE	KAD PEULH	122
52	NDANDE	CAB GAYE	KEUR MALEYE	137
53	NDANDE	CAB GAYE	KEUR MBAYE NDAO	139
54	NDANDE	CAB GAYE	MERINA NDIAYE	159
55	NDANDE	CAB GAYE	NDIAKHATE BABA	116
56	NDANDE	CAB GAYE	NDIALACKI	102
57	NDANDE	CAB GAYE	TAWA FALL	123
58	NDANDE	CAB GAYE	TAWA PEULH	123
59	NDANDE	CAB GAYE	TEUGUE NGATTE	103
60	NDANDE	CAB GAYE	TEUMBE MBAYE	103
61	NDANDE	CAB GAYE	TOURE NGUENE	146
62	NDANDE	CAB GAYE	KAB GAYE	424
63	NDANDE	CAB GAYE	MERINA NDIOL	205
64	NDANDE	CAB GAYE	NGUEBEUL	274
65	NDANDE	CAB GAYE	TALENE GAYE	404
66	NDANDE	CAB GAYE	THIAKHAO GAYE	329
67	NDANDE	CAB GAYE	LAMBANE VILANE	91
68	NDANDE	THIEPPE	COKI DIOP	101
69	NDANDE	THIEPPE	DIAMA BEYE I	104
70	NDANDE	THIEPPE	KEUR SAMBA LAOBE	121
71	NDANDE	THIEPPE	MAKA DIOP	150
72	NDANDE	THIEPPE	MBEYE I	126
73	NDANDE	THIEPPE	MERINA NDIAYE	164
74	NDANDE	THIEPPE	PAL MBAVOR	102
75	NDANDE	THIEPPE	RONY DEUGUE I	135
76	NDANDE	THIEPPE	SAME GAYE	157
77	NDANDE	THIEPPE	SANTHIOU DJINAKH	169
78	NDANDE	THIEPPE	TAYE MBAVOR	153
79	NDANDE	THIEPPE	TEBENE I	136
80	NDANDE	THIEPPE	THIARENE SARR	117
81	NDANDE	THIEPPE	THIEURIGNE	127
82	NDANDE	THIEPPE	TORO BEYE	118
83	NDANDE	THIEPPE	NDAM NDAM PEULH	104
84	NDANDE	THIEPPE	GOUYE SEGUE	225
85	NDANDE	THIEPPE	THIEPE	389

No	Arrondissement	Communauté Rurale	Village	Population
86	NDANDE	THIEPPE	DIOKOUL NDIARNO	65
87	NDANDE	THIEPPE	FORDIOKH OUOLOF	99
88	NDANDE	THIEPPE	MBEYE II	59
89	NDANDE	THIEPPE	SANTHIOU MEISSA	63
90	NDANDE	THIEPPE	TEBENE II	80
91	NDANDE	THIEPPE	TOUNDE DIOP	74
92	SAGATTA GUETH	KANENE NDI OB	KANENE NDI OB	606
93	SAGATTA GUETH	KANENE NDI OB	NGUENE SEYE	134
94	SAGATTA GUETH	KANENE NDI OB	NIERE CISSE OUOLOF	174
95	SAGATTA GUETH	KANENE NDI OB	SANTHIOU NDI OB	133
96	SAGATTA GUETH	KANENE NDI OB	AFPE LEYE I	216
97	SAGATTA GUETH	KANENE NDI OB	KANENE NIERE	203
98	SAGATTA GUETH	KANENE NDI OB	KHELY THIOUB	231
99	SAGATTA GUETH	KANENE NDI OB	NGUEMBE PEULH	419
100	SAGATTA GUETH	KANENE NDI OB	NDAME MATAR NAR	80
101	SAGATTA GUETH	KANENE NDI OB	NDI OB SAMB	61

DEPARTEMENT DE LINGUERE

No	Arrondissement	Communauté Rurale	Village	Population
1	BARKEDJI	BARKEDJI	GASSET	554
2	BARKEDJI	BARKEDJI	BARKEDJI PEULH I	126
3	BARKEDJI	BARKEDJI	BOKI BOFI I	176
4	BARKEDJI	BARKEDJI	BOKI BOFI I	176
5	BARKEDJI	BARKEDJI	KAGNAR OUROURBE	107
6	BARKEDJI	BARKEDJI	KANGALEDJI	114
7	BARKEDJI	BARKEDJI	LOUMBEL MBADA	123
8	BARKEDJI	BARKEDJI	NDIAYENE NGOUYE	107
9	BARKEDJI	BARKEDJI	NGASSAMA BARKEDJI	122
10	BARKEDJI	BARKEDJI	YARA LOBE	150
11	BARKEDJI	BARKEDJI	NGAO GAGNOLENE II	138
12	BARKEDJI	BARKEDJI	BOKKI BOFFI II	104
13	BARKEDJI	BARKEDJI	BARKEDJI OUOLOF	454
14	BARKEDJI	BARKEDJI	BARKEDJI PEULH II	201
15	BARKEDJI	BARKEDJI	NGAO MAUGRE	259
16	BARKEDJI	BARKEDJI	NGAO NGNAGNOULENE I	246
17	BARKEDJI	BARKEDJI	NIAKHA PEULH II	432
18	BARKEDJI	BARKEDJI	FOUTHITY	81
19	BARKEDJI	GASSANE	TOUBA OLDOY	504
20	BARKEDJI	GASSANE	GASSANE PEULH	781
21	BARKEDJI	GASSANE	TOUBA GASSANE I	948
22	BARKEDJI	GASSANE	GASSANE NDAWENE	1294
23	BARKEDJI	GASSANE	DANTHIALY	138
24	BARKEDJI	GASSANE	GUELODE DIOP	141
25	BARKEDJI	GASSANE	SANGHE NDOUR	130
26	BARKEDJI	GASSANE	BELEL DIAOBES	455
27	BARKEDJI	GASSANE	GASSANE DIABEL	242
28	BARKEDJI	GASSANE	GASSANE SERERE	482
29	BARKEDJI	GASSANE	MEDINA NGUEYENE	412
30	BARKEDJI	VELINGARA	THIONOKH SANGHE	1000
31	BARKEDJI	VELINGARA	MBONAYE II	101

No	Arrondissement	Communauté Rurale	Village	Population
32	BARKEDJI	VELINGARA	THIASKI	139
33	BARKEDJI	VELINGARA	VENINGARA NDIALAL	120
34	BARKEDJI	VELINGARA	VELINGARA OUOF I	104
35	BARKEDJI	VELINGARA	VELINGARA OUROUBES	200
36	BARKEDJI	VELINGARA	VENINGARA OUOF II	137
37	BARKEDJI	VELINGARA	THIASKY BISNABE	111
38	BARKEDJI	VELINGARA	MBEM MBEM	467
39	BARKEDJI	VELINGARA	VELINGARA MBONAYE I	340
40	BARKEDJI	VELINGARA	VELINGARA LAOBE	98
41	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	BOULAL OUOF	648
42	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	BOCKY SAMBOUDOU II	113
43	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	GUELY BOULAL	128
44	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	KOILONGNE PAMPI I	142
45	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	KOILY MBARA PEULH	136
46	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	LABA THIADAW	112
47	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	MORO GARDY	117
48	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	NDANDIAME BISSINE II	118
49	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	NDIAW DIEWAL	129
50	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	PATOUDE	149
51	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	WENDOU NAMARI I	152
52	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	YATTI I	200
53	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	LOMBI GAWDE OUSMANE	128
54	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	BOULAL MAURE I	469
55	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	BOULAL MBAPANABE	207
56	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	BOULI REOBE	343
57	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	GOUEDIA	311
58	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	GUELY LOMBAL	308
59	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	THIEYENE MOURIDE	418
60	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	WENDOU MOURTEKI	220
61	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	WENDOU NAMARI II	255
62	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	YATTI II	276
63	SAGATTA DIOLOFF	BOULAL	THIEYENE I	78
64	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	DAROU SALAM MOURIDE	594
65	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	DEALY	600
66	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	WENDOU LOMBAL	660
67	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	BELLY II	108
68	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	EDELE MBAPE	182
69	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	FOYDOLDE NDIENGUEL	200
70	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	FOYLOLDE NDOUR	138
71	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	NDONY PEULH	129
72	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	NGOUEY SIPETTE	101
73	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	SOURANG OUOF	152
74	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	WENDOU LOMBEL NDIALAL	178
75	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	WANDE	165
76	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	BOGO DIAM	223
77	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	MAMOLLE	337
78	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	LOUMBY WALWALBE PEULH	72
79	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	MBY WALWALBE SERERE	83
80	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	NDAWENE DEALY	60
81	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	NGOHE DJOLOF	97
82	SAGATTA DIOLOFF	DEALI	TOUBA SOURANG	56

No	Arrondissement	Communauté Rurale	Village	Population
83	DODJI	LOUGUE-THIOLY	NDIAYENE FAFABE	502
84	DODJI	LOUGUE-THIOLY	DAYOUTE	163
85	DODJI	LOUGUE-THIOLY	LOUGRE THIOLY FAFABE I	464
86	DODJI	LOUGUE-THIOLY	LOUGRE THIOLY DIALLOUBE	92
87	DODJI	LOUGUE-THIOLY	LOUGRE THIOLY FAFABE II	58
88	DODJI	LOUGUE-THIOLY	LOUGRE THIOLY FAFABE III	62
89	DODJI	LOUGUE-THIOLY	LOUGRE THIOLY FAFABE IIII	92
90	DODJI	LOUGUE-THIOLY	LOUGRE THIOLY MAUREI	54
91	DODJI	LOUGUE-THIOLY	LOUGRE THIOLY THIANOR	51
92	DODJI	LOUGUE-THIOLY	NDIAYENE LATHIE	100
93	YANG-YANG	MBOULA	MBOULA MBENGUENE	555
94	YANG-YANG	MBOULA	BAGUEL NDIAYENE	110
95	YANG-YANG	MBOULA	BOCKY NDAO	150
96	YANG-YANG	MBOULA	KILIF GALAYEL III	170
97	YANG-YANG	MBOULA	KODIOLEL II	140
98	YANG-YANG	MBOULA	KOLTHIEDE MAURE	130
99	YANG-YANG	MBOULA	NEGUE BISSINABES	120
100	YANG-YANG	MBOULA	BOKCY THIANDEL	306
101	YANG-YANG	MBOULA	KILIF SENENE	300
102	YANG-YANG	MBOULA	KOLTHIEDIE AYRE	433
103	YANG-YANG	MBOULA	KOILI ALPHA	437

Source : ciblage des CR selon le niveau d'accès aux services sociaux de base, DPS/ juin 2000

ANNEXE 5 : LISTE DES VILLAGES CIBLES POUR LES EPB**DEPARTEMENT DE LOUGA**

N°	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE	VILLAGE	POP
1	KEUR MOMAR SARR	SYERE	SYERE I (BOKINEDO)	535
2	KEUR MOMAR SARR	SYERE	MALLA TACKE	607
3	KEUR MOMAR SARR	SYERE	BAODE DOUDAL BISSINABE	82
4	KEUR MOMAR SARR	SYERE	BELEL GAUDY	110
5	KEUR MOMAR SARR	SYERE	FASS I	126
6	KEUR MOMAR SARR	SYERE	FASS II	107
7	KEUR MOMAR SARR	SYERE	GUIDICK	168
8	KEUR MOMAR SARR	SYERE	KOUNDOUNG	113
9	KEUR MOMAR SARR	SYERE	MBAR TOUBAB	112
10	KEUR MOMAR SARR	SYERE	DIELALY	125
11	KEUR MOMAR SARR	SYERE	BAODE DOUDAL DIONABE	247
12	KEUR MOMAR SARR	SYERE	KEUR NDARY	238
13	KEUR MOMAR SARR	SYERE	SYERE III	233
14	SAKAL	SAKAL	BARALE NDIAYE	562
15	SAKAL	SAKAL	KEUR MEISSA GAYE	576
16	SAKAL	SAKAL	NGONEME	606
17	SAKAL	SAKAL	SAKAL	1490
18	SAKAL	SAKAL	KEUR IBRA NIANG	85
19	SAKAL	SAKAL	BAKHDAR MBRNGUE	119
20	SAKAL	SAKAL	BARRY NIANG	104
21	SAKAL	SAKAL	BOYO SECK	116
22	SAKAL	SAKAL	DEBY GUEJ	141
23	SAKAL	SAKAL	DIAKHA LOUM	132
24	SAKAL	SAKAL	GADE NDEMB PEULH	191
25	SAKAL	SAKAL	GADE NDEMB WOLOF	165
26	SAKAL	SAKAL	KALAMINE DIENG	114
27	SAKAL	SAKAL	KALAMINE SARR	145
28	SAKAL	SAKAL	KEUR AMADOU FALL	172
29	SAKAL	SAKAL	KEUR BALLA NIASS	127
30	SAKAL	SAKAL	KEUR MANDIAYE BAKARY	138
31	SAKAL	SAKAL	KEUR MEISSA MBOUP	174
32	SAKAL	SAKAL	MASSAR II	111
33	SAKAL	SAKAL	NDABE FALL	131
34	SAKAL	SAKAL	NDIAGUENE OUOLOF	151
35	SAKAL	SAKAL	NDIAGUENE PEULH	150
36	SAKAL	SAKAL	NDIEYE SATOURE	153
37	SAKAL	SAKAL	NGUIK FALL	154
38	SAKAL	SAKAL	THIALA KEBE	153
39	SAKAL	SAKAL	TOGUEUL NDIAYE	147
40	SAKAL	SAKAL	MBANDE PEULH	257
41	SAKAL	SAKAL	NDAVAS DIAGNE	286

DEPARTEMENT DE KEBEMER

N°	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE	VILLAGE	POP
1	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	TOUBA MERINA	540
2	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	KANDJI	149
3	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	KOBARENE	132
4	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	MOURO WOLOF	129
5	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	SINE NDIAYE	118
6	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	TOUBA BELEL (GOLGOKI)	181
7	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	YORO PEULH	146
8	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	BARIDIAM KHOUMA	283
9	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	KHOYOYE	373
10	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	KOBA	237
11	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	NDELERE	453
12	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	THIDE	297
13	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	NIMZATT	54
14	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	THIOUSSE	77
15	NDANDE	THIEPPE	COKI DIOP	101
16	NDANDE	THIEPPE	DIAMA BEYE I	104
17	NDANDE	THIEPPE	KEUR SAMBA LAOBE	121
18	NDANDE	THIEPPE	MAKA DIOP	150
19	NDANDE	THIEPPE	MBEYE I	126
20	NDANDE	THIEPPE	MERINA NDIAYE	164
21	NDANDE	THIEPPE	PAL MBAVOR	102
22	NDANDE	THIEPPE	RONY DEUGUE I	135
23	NDANDE	THIEPPE	SAME GAYE	157
24	NDANDE	THIEPPE	SANTHIOU DJINAKH	169
25	NDANDE	THIEPPE	TAYE MBAVOR	153
26	NDANDE	THIEPPE	TEBENE I	136
27	NDANDE	THIEPPE	THIARENE SARR	117
28	NDANDE	THIEPPE	THIEURIGNE	127
29	NDANDE	THIEPPE	TORO BEYE	118
30	NDANDE	THIEPPE	NDAM NDAM PEULH	104
31	NDANDE	THIEPPE	GOUYE SEGUE	225
32	NDANDE	THIEPPE	THIEPE	389
33	NDANDE	THIEPPE	DIOKOUL NDIARNO	65
34	NDANDE	THIEPPE	FORDIOKH OUOLOF	99
35	NDANDE	THIEPPE	MBEYE II	59
36	NDANDE	THIEPPE	SANTHIOU MEISSA	63
37	NDANDE	THIEPPE	TEBENE II	80
38	NDANDE	THIEPPE	TOUNDE DIOP	74

DEPARTEMENT DE LINGUERE

No	Arrondissement	Communauté Rurale	Village	Population
1	BARKEDJI	BARKEDJI	GASSET	554
2	BARKEDJI	BARKEDJI	BARKEDJI PEULH I	126
3	BARKEDJI	BARKEDJI	BOKI BOFI I	176
4	BARKEDJI	BARKEDJI	BOKI BOFI I	176
5	BARKEDJI	BARKEDJI	KAGNAR OUROURBE	107
6	BARKEDJI	BARKEDJI	KANGALEDJI	114
7	BARKEDJI	BARKEDJI	LOUMBEL MBADA	123
8	BARKEDJI	BARKEDJI	NDIAYENE NGOUYE	107
9	BARKEDJI	BARKEDJI	NGASSAMA BARKEDJI	122
10	BARKEDJI	BARKEDJI	YARA LOBE	150
11	BARKEDJI	BARKEDJI	NGAO GAGNOLENE II	138
12	BARKEDJI	BARKEDJI	BOKKI BOFFI II	104
13	BARKEDJI	BARKEDJI	BARKEDJI OUOLOF	454
14	BARKEDJI	BARKEDJI	BARKEDJI PEULH II	201
15	BARKEDJI	BARKEDJI	NGAO MAUGRE	259
16	BARKEDJI	BARKEDJI	NGAO NGNAGNOULENE I	246
17	BARKEDJI	BARKEDJI	NIAKHA PEULH II	432
18	BARKEDJI	BARKEDJI	FOUTHITY	81
19	BARKEDJI	GASSANE	TOUBA OLDOY	504
20	BARKEDJI	GASSANE	GASSANE PEULH	781
21	BARKEDJI	GASSANE	TOUBA GASSANE I	948
22	BARKEDJI	GASSANE	GASSANE NDAWENE	1294
23	BARKEDJI	GASSANE	DANTHIALY	138
24	BARKEDJI	GASSANE	GUELODE DIOP	141
25	BARKEDJI	GASSANE	SANGHE NDOUR	130
26	BARKEDJI	GASSANE	BELEL DIAOBES	455
27	BARKEDJI	GASSANE	GASSANE DIABEL	242
28	BARKEDJI	GASSANE	GASSANE SERERE	482
29	BARKEDJI	GASSANE	MEDINA NGUEYENE	412
30	DODJI	LOUGUE-THIOLY	NDIAYENE FAFABE	502
31	DODJI	LOUGUE-THIOLY	DAYOUTE	163
32	DODJI	LOUGUE-THIOLY	LOUGRE THIOLY FAFABE I	464
33	DODJI	LOUGUE-THIOLY	LOUGRE THIOLY DIALLOUBE	92
34	DODJI	LOUGUE-THIOLY	LOUGRE THIOLY FAFABE II	58
35	DODJI	LOUGUE-THIOLY	LOUGRE THIOLY FAFABE III	62
36	DODJI	LOUGUE-THIOLY	LOUGRE THIOLY FAFABE IIII	92
37	DODJI	LOUGUE-THIOLY	LOUGRE THIOLY MAUREI	54
38	DODJI	LOUGUE-THIOLY	LOUGRE THIOLY THIANOR	51
39	DODJI	LOUGUE-THIOLY	NDIAYENE LATHIE	100

Source : ciblage des CR selon le niveau d'accès aux services sociaux de base, DPS/ juin 2000

ANNEXE 6 : COMMUNAUTES RURALES D'INTERVENTION DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DURANT LA PHASE 1

REPARTITION DES CR CIBLES SELON LA REGION

REGION	NOMBRE DE CR		NOMBRE DE VILLAGES		POPULATION	
	CR CIBLES	TOTAL	CRCIBLES	TOTAL	CR CIBLES	TOTAL
LOUGA	26	48	1 419	2 532	207 981	394 751
KOLDA	16	23	1 089	1 449	189 315	277 039
KAOLACK	11	21	559	1 003	125 045	271 672
FATICK	4	9	233	356	82 027	147 877
TOTAL	57	101	3 300	5 340	604 368	1 091 339

Source : ciblage des CR selon le niveau d'accès aux services sociaux de base, DPS/ juin 2000

REPARTITION DES CR CIBLES SELON LE DEPARTEMENT

DEPARTEMENT	NBRE DE CR		NBRE DE VILLAGES		POPULATION	
	CR CIBLES	TOTAL	CR CIBLES	TOTAL/DEPT	CR CIBLES	TOTAL
LINGUERE	14	17	637	771	111 138	131 781
LOUGA	6	15	435	863	61 607	136 469
KEBEMER	6	16	347	898	35 236	126 501
KAFFRINE	11	21	559	1 003	125 045	271 672
KOLDA	10	13	722	948	118 383	159 439
VELINGARA	6	10	367	501	70 932	117 600
FOUNDIOUNE	4	9	233	356	82 027	147 877
TOTAL	57	101	3 300	5 340	604 368	1 091 339

Source : ciblage des CR selon le niveau d'accès aux services sociaux de base, DPS/ juin 2000